LES MOTS DES ESPACES PUBLICS

Typologies, enjeux, défis et vocabulaire

agAM
AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE

ONT COLLABORÉ À CE DOCUMENT

Pôle Aménagement et Urbanisme de Projet - **Audrey AUBERT, Laurent CARLUCCIO, Christophe TRINQUIER**
Pôle graphique - **Laurent PATAIN**
Dessins - **Christophe TRINQUIER**

LES MOTS DES ESPACES PUBLICS

Typologies, enjeux, défis et vocabulaire

Un document pour poser les mots 7

UNE TYPOLOGIE DES ESPACES PUBLICS 8

Les espaces publics ouverts 12
- Les espaces publics ouverts structurants 14
- Les espaces publics ouverts de proximité 16

Les espaces publics linéaires 18
- Les cours 19
- Les grands axes 20
- Les rues 22
- Les caprices des odonymes* 24
- Les espaces publics linéaires structurants 26
- Les espaces publics linéaires de proximité 28

Les espaces publics discrets à révéler 30

Les espaces publics de transition 36
- Les espaces publics de transition "interface", "trait d'union" et "traversée" 38
- La valeur du système des espaces publics dans les centres historiques 40
- Comparaison de quelques espaces publics métropolitains 42

LES ENJEUX DES ESPACES PUBLICS 44

La contextualisation 48
- Le socle 49
- Le climat 49
- L'héritage bâti 49
- Quelques éléments du pittoresque 51

La composition 54
- Le scénario 55
- La relation entre la lumière et l'ombre 55
- La mise en lumière 55
- La place-parvis du musée Jean Cocteau à Menton 56

Le confort 60
- L'ombre 61
- L'équilibre minéral/végétal 61
- L'arbre planté 61
- L'eau 61

Les usages 64
La gestion des flux 65
La périodicité 65
La coexistence 65
L'un des défis des concepteurs des espaces publics : réduire l'encombrement au sol 68
Le trottoir 70
La gestion 72
L'anticipation 73
La rationalisation 73

LES NOUVEAUX DÉFIS DES ESPACES PUBLICS 76
La nouvelle fabrication des espaces publics 80
La prise en compte de l'environnement 81
La réinvention des espaces publics existants 82
La volonté d'une co-construction 85
Le désir de réappropriation individuelle 85
L'accueil de nouvelles pratiques 86
La demande de nouveaux espaces 87
L'apparition du mobilier intelligent 88
La préservation de la sociabilité 90
Le savoir-vivre en commun, une nécessité 91
L'espace public des centres anciens, une valeur refuge 93
L'espace libre des grands ensembles, un atout à révéler 93
Le droit à la beauté 95
L'espace public méditerranéen : territoire, climat, culture 98

LE VOCABULAIRE DES ESPACES PUBLICS 102
Les matériaux 106
Le végétal 112
L'eau 118
Le mobilier 122
La conception lumière 126

GLOSSAIRE 136

Quai de la Fraternité, Marseille (Ombrière : Foster + Partners)

Un document pour poser les mots

Le carnet ¨Les mots des espaces publics˝ souhaite :

- faciliter une vision partagée ;
- aider les porteurs de projet à mieux appréhender la qualité urbaine au-delà de la seule fonctionnalité et des réponses apportées aux enjeux de mobilité ;
- sensibiliser le grand public au rôle que joue l'espace public aujourd'hui dans la vie quotidienne et dans la démocratie locale.

Il annonce le lancement de ¨rendez-vous˝ réguliers sur le thème des espaces publics sous la forme de productions variées. Il préfigure aussi un cahier des grands principes de qualité des espaces publics, à usage pédagogique, destiné aux collectivités, aux opérateurs et aux gestionnaires des espaces publics, qui pourra servir de base pour la rédaction des cahiers des charges et faciliter la prise de décision lors des concours.

« Les espaces publics, décors de vie quotidiens, sont les lieux où les hommes se reconnaissent semblables et échangent un peu de leur existence. »

Pierre Sansot

Jardins publics, Éditions Payot et Rivages, 1993

« La présence d'usagers et d'usages variés sur l'espace public témoigne d'une vie locale dynamique, d'une convivialité et d'un bien-être. »

Vivre l'espace public, fiche n°7, Grenoble-Alpes Métropole

UNE TYPOLOGIE DES ESPACES PUBLICS

Place Villeneuve-Bargemon, Marseille (Franck Hammoutène)

UNE TYPOLOGIE D'ESPACES PUBLICS

LES ESPACES PUBLICS OUVERTS

LES ESPACES PUBLICS LINÉAIRES

LES ESPACES PUBLICS DISCRETS À RÉVÉLER

LES ESPACES PUBLICS DE TRANSITION

Les espaces publics représentent l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous. Ils embrassent le réseau de voies (rues, cheminements piétons, avenues, cours...), les places, les squares, les jardins et les promenades. Ils constituent l'ossature urbaine héritée de l'histoire qui permet d'organiser les différentes fonctions de la commune. Cette ossature joue un rôle à deux échelles : celle du territoire, pour mettre en relation le centre historique et les périphéries, et celle du quartier et de l'îlot. Ces espaces peuvent présenter des aspects très différents selon qu'ils accueillent des pratiques quotidiennes ou occasionnelles.

LES OUTILS DE COMPRÉHENSION

Les plans sont tous présentés à la même échelle pour les comparer et avoir une vision globale sur les différents types d'espaces publics. La notion d'échelle et l'enjeu de l'échelle sont sous-entendus.

Les plans sont orientés de manière conventionnelle.
Dans certains cas, on se référera au figuré suivant :

Les mots suivis d'un astérisque (*) sont expliqués dans le glossaire.

1

Les espaces publics ouverts

On peut ranger les espaces publics ouverts selon deux catégories :
- les espaces structurants regroupent les lieux de rassemblement, de communication et d'échanges, les espaces de représentation du pouvoir, les espaces marchands, patrimoniaux et emblématiques qui conservent la mémoire de la ville (grande place, parvis, esplanade, foirail, champ de foire, jardin botanique...) ;
- les espaces de proximité (placette, terrasse, petit espace vert, square...) offrent des agréments particuliers : le repos, la détente, le calme, la qualité de l'air, le paysage...

Il n'y a pas toujours une corrélation entre la dimension de l'espace ouvert et son importance. Un grand espace ouvert n'est pas obligatoirement structurant à l'échelle de la commune : il peut s'agir du résultat d'une opération de dédensification et d'aération du tissu ancien. À l'inverse, une petite place peut jouer un rôle central dans l'attractivité et l'animation d'une ville. C'est l'échelle d'un lieu public qui crée sa fonction, pas sa superficie.
Parmi les grands espaces ouverts structurants, on trouve aussi des espaces vides spécifiques voués à la mise en valeur de grands équipements culturels ou sportifs : parvis de la salle du Dôme, parvis Est du stade Orange Vélodrome, esplanade du Mucem...

STRUCTURANT

*place**
plan (dans le Midi)
place-promenade (Nîmes)
*grand parvis** *foirail (Miramas)*
*belvédère** *esplanade**
place-carrefour *plateforme*
*parc urbain**

DE PROXIMITÉ

petit parvis *placette**
place attenante
*square**
jardin public

LES PLACES

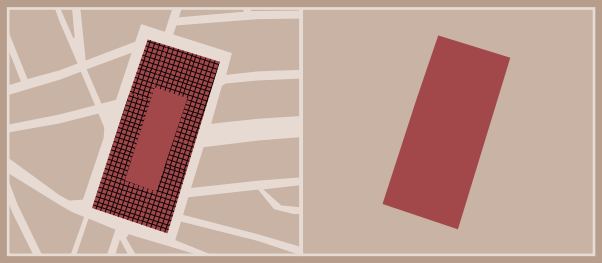

Place Jean Jaurès - Marseille (V^e arrondissement)

Lieu de marché et espace de rassemblement

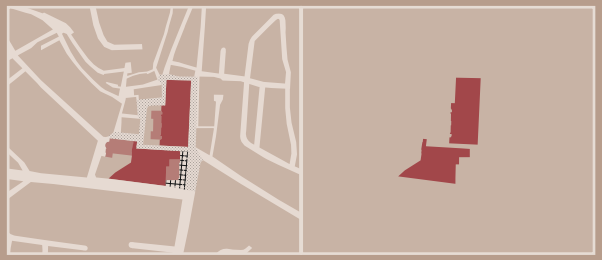

Place Borde et parvis de l'église - Rousset

Lieu de représentation du pouvoir

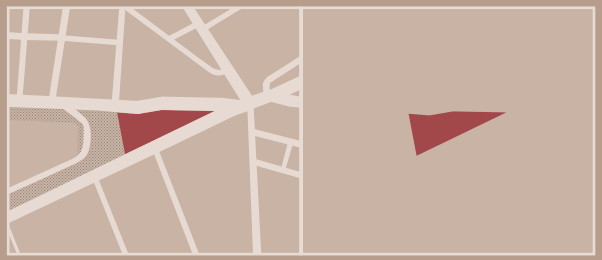

Square Léon Blum - Marseille (I^er arrondissement)

Intersection de deux grandes voies

LES PARVIS

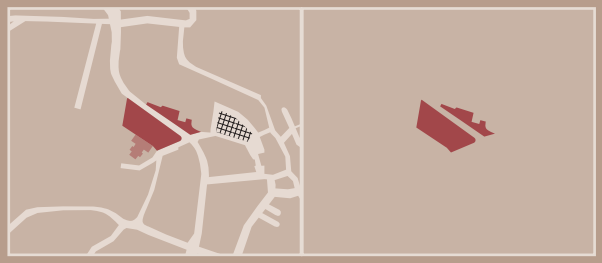

Place de la mairie - Cadolive

Lieu de représentation du pouvoir

Parvis de l'Opéra - Marseille (I^er arrondissement)

Espace du domaine public au pied d'un édifice monumental

Place Engalière - Marseille (VIII^e arrondissement)

Espace ouvert devant l'entrée d'une église

LES ESPACES PUBLICS OUVERTS STRUCTURANTS

Cours d'Estienne d'Orves, Marseille (Charly Bové)

Place de la République, La Roque-d'Anthéron

Metropol parasol, plaza de la Encarnación, Séville (Jürgen Hermann Mayer, 2011)

LES ESPACES PUBLICS OUVERTS DE PROXIMITÉ

Place Lulli, Marseille

Place de Strasbourg, Saint-Lazare, Marseille (Horizons-Paysages, J. Mazas - Polyptyque - Itinéraires, P. Janny - Terres d'ombre, R. Poulard - H. Paraponaris)

"Les petites places donnent souvent l'impression de n'appartenir qu'à soi".

Jaime Lerner

Acupuncture urbaine, L'Harmattan, Villes et entreprises

Place Vincent Raspail, Toulon

2

Les espaces publics linéaires

Les espaces publics linéaires comprennent les voies urbaines de communication réservées aux transports entrecoupées par des passages piétons matérialisés au sol et des bandes séparatives (les chaussées), les trottoirs, des espaces publics contraints qui délimitent ces voies de circulation, et les voies piétonnes, les contre-allées piétonnes, des espaces de circulation exclusivement dédiés aux piétons.
Ils regroupent les espaces de grande circulation et les espaces à l'échelle des quartiers parmi lesquels les réseaux de voies des zones d'activités occupent une place à part.
Une rue peut avoir un rôle structurant équivalent à celui d'une avenue – telle la rue Paradis à Marseille – et un boulevard trop court voit parfois sa fonction réduite à celle de maillon entre deux axes de contournement.

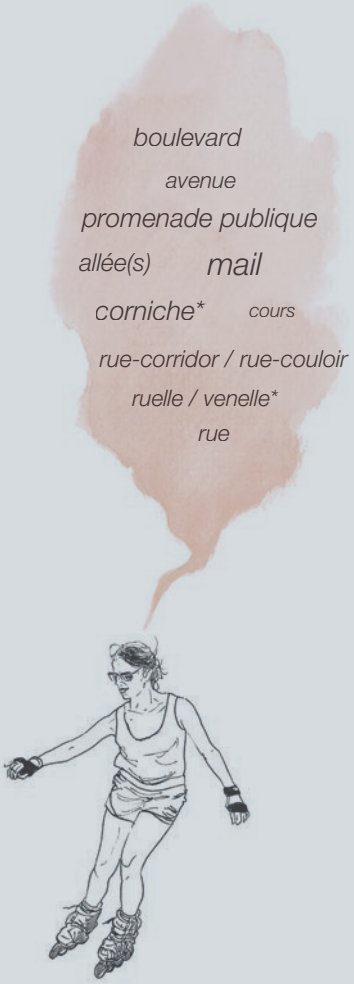

LES COURS

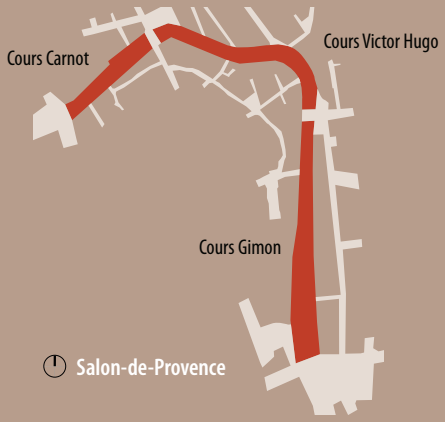

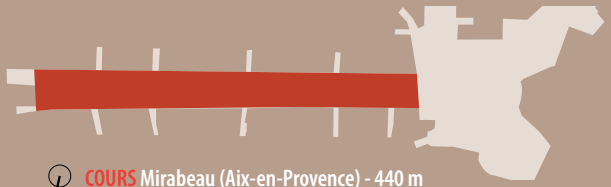

COURS Mirabeau (Aix-en-Provence) - 440 m

COURS Belsunce et Saint-Louis (Marseille)

COURS de la République (Gardanne)

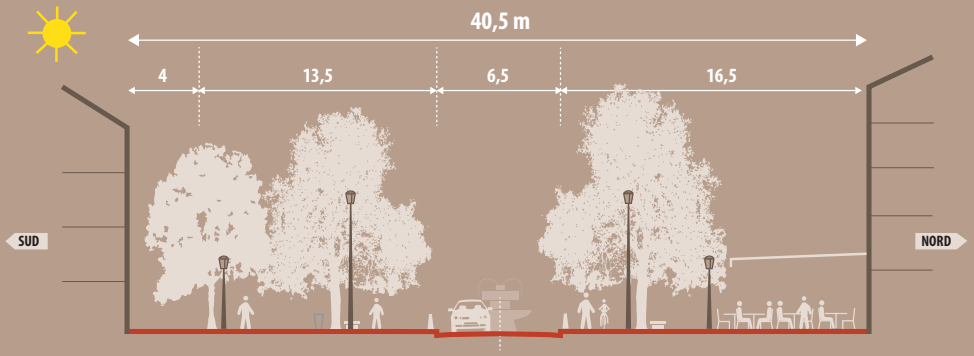

COURS Mirabeau, Aix-en-Provence

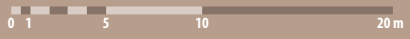

LES GRANDS AXES

BOULEVARD J.-B. Pécout (Pertuis)

AVENUE du Général de Gaulle (Marignane)

La Canebière (Marseille)

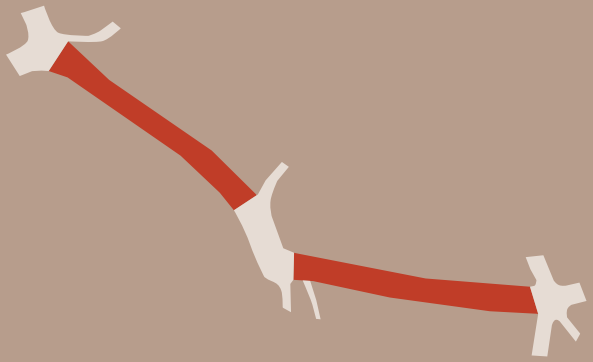

BOULEVARD Paul Cézanne (Gardanne)

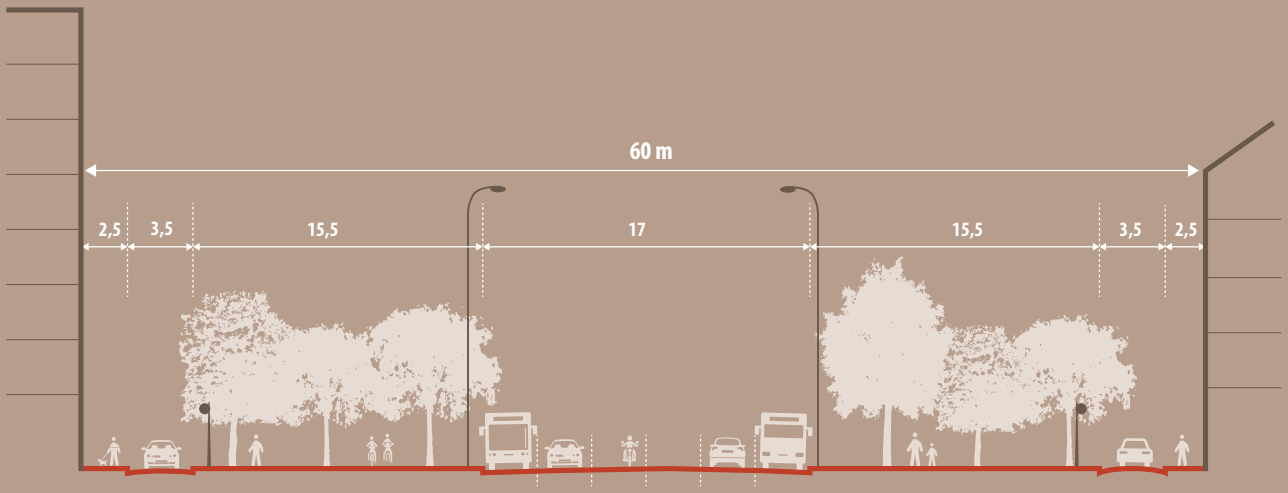

AVENUE du Prado, Marseille

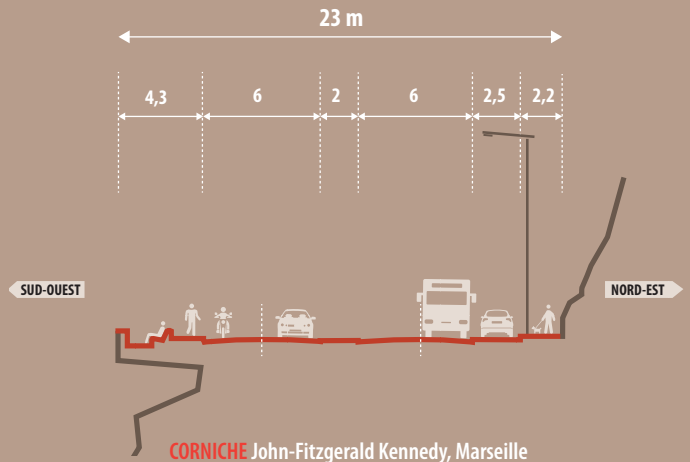

CORNICHE John-Fitzgerald Kennedy, Marseille

LES RUES

Ruelles du Panier (Marseille)

RUE PIÉTONNE Saint-Ferréol (Marseille) - 484 m / 11 m

RUE Paradis (Marseille) - 2 870 m / 12 m

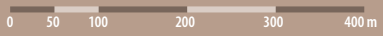

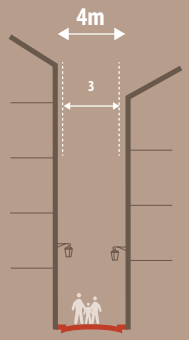

RUE des Frères Blanchard, La Ciotat

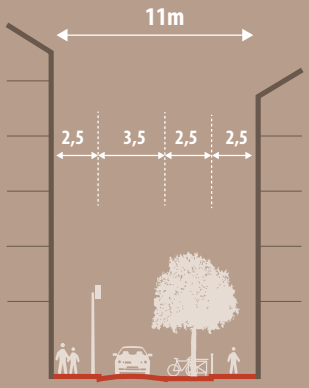

RUE Paradis, Marseille

Les caprices des odonymes*
Définitions et spécificités locales

ESPLANADE

Grande place dégagée et aplanie, parfois aménagée sur une hauteur, parfois destinée aux revues et aux parades militaires et appelée alors plutôt ¨champ de manœuvre¨.
▸ À Aix-en-Provence, l'avenue Wolfgang Amadeus Mozart bordée de grands équipements culturels est, en fait, une esplanade.

Avenue Mozart, Aix-en-Provence

MAIL

Voie piétonne bordée de rangées d'arbres et de plantations (Stefulesco, 1993). Le terme provient d'une reconversion en voie publique du terrain de jeu de mail (ancêtre du golf et du croquet). Dans le nord de la France, le mail se situe souvent à l'emplacement de l'ancien rempart et sa composition comprend généralement une large pelouse centrale bordée de chaque côté d'un chemin piétonnier.

▸ Dans le sud, le mail prend le nom d'allées (allées Paul Riquet à Béziers) ou de promenade (promenade des barques à Narbonne). La partie centrale est minérale, parfois agrémentée d'un bassin (allées Jean-Jaurès à Nîmes).

AVENUE

Artère généralement bordée d'arbres ou de bâtiments, établie en principe de façon radiale par rapport au centre d'une agglomération, qui conduit parfois à un édifice important ou à une place. À l'origine, allée droite qui permettait d'arriver à un château ou à une ville, ou chemin qui parcourait une forêt pour la chasse ou la promenade. Lorsque sa largeur le permet, son profil en travers comprend des espaces réservés à différents usages (automobiles, piétons, cycles...), et des contre-allées. Dans les périphéries, le terme est employé pour définir une rue ou une route.

▸ L'avenue du Prado à Marseille ressemble davantage à un boulevard. De par son fonctionnement, la rue Paradis s'apparente à une avenue étroite et sans arbre. La rue de la République est une avenue.

ALLÉE

Voie plus ou moins large entre deux rangées d'arbres. Au fil du temps, la physionomie de la voie a pu changer sans que son appellation soit modifiée.

▸ Dédiée au flux automobile, l'allée Léon Gambetta à Marseille ne remplit plus son rôle d'allée-promenade.

Allées Jean-Jaurès, Nîmes

COURS

Tronçon d'avenue ou de boulevard, planté d'arbres d'alignement et propice à la promenade.

Le mot ¨cours¨ dérive du Corso, rue majeure du quartier du Champ de Mars à Rome où étaient organisées des courses de chevaux. Le terme est apparu en France à Aix-en-Provence (cours Mirabeau) au milieu du XVII[e] siècle à l'occasion de l'extension de la ville et du comblement d'une partie des anciens fossés. À la même époque, dans le nord de la France, le cours est une promenade publique située à l'extérieur de la ville, dédiée à la promenade à pied et en voiture hippomobile (cours de Vincennes, Paris). On l'appelle aussi mail.

▸ ***Dans la Métropole, le cours est avant tout urbain, toujours aménagé à l'emplacement d'un rempart ou de fossés dans le cadre d'un projet d'agrandissement (Aubagne, Marseille, Salon-de-Provence, Toulon...). Il s'étend plus en longueur qu'en largeur et il est souvent ponctué de fontaines. La circulation automobile peut être centrale comme à Aix ou latérale comme à Aubagne.***

À Marseille, le cours d'Estienne d'Orves, créé en 1988 après le comblement d'un canal en 1925, porte ce nom par fausse analogie – il ne comporte pas d'arbres et il n'est pas encadré par des voies de circulation ; le cours Julien n'est plus un cours : il a été recomposé comme une place étirée. Dans certaines communes, les cours portent le nom d'avenue (avenue Jean Jaurès à Marignane...).

Le cours Mirabeau, Aix-en-Provence

BOULEVARD

Axe de circulation majeur, établi en principe de façon concentrique autour du centre d'une agglomération, souvent à l'emplacement d'une enceinte. À l'origine, il s'agit d'un terme néerlandais qui définit un ouvrage militaire (terre-plein, bastion) établi en avant d'un mur de fortification qui, en temps de paix, peut devenir un lieu de promenade fréquenté. Aujourd'hui, le boulevard est surtout une voie d'évitement du centre ou une voie de transit qui comprend une chaussée centrale, bordée de chaque côté d'une rangée d'arbres et de larges trottoirs.

Les bâtiments qui le bordent, à l'alignement, ont généralement une hauteur similaire à la largeur de la voie. Normalement, l'axe présente une certaine monumentalité (composition, végétation, architecture).

▸ ***À Avignon ou à Aix, les boulevards aménagés sur les anciens fossés qui entourent les remparts s'appellent successivement avenue, cours, boulevard... Dans la Métropole, une avenue peut s'appeler boulevard (Aix, Salon-de-Provence, Miramas...). À Marseille, une impasse peut s'appeler boulevard.***

LES ESPACES PUBLICS LINÉAIRES STRUCTURANTS

Quai de la Joliette, Marseille (Ateliers Lion mandataire - Kern et Associés - Ilex - Ingerop - Itinéraires)

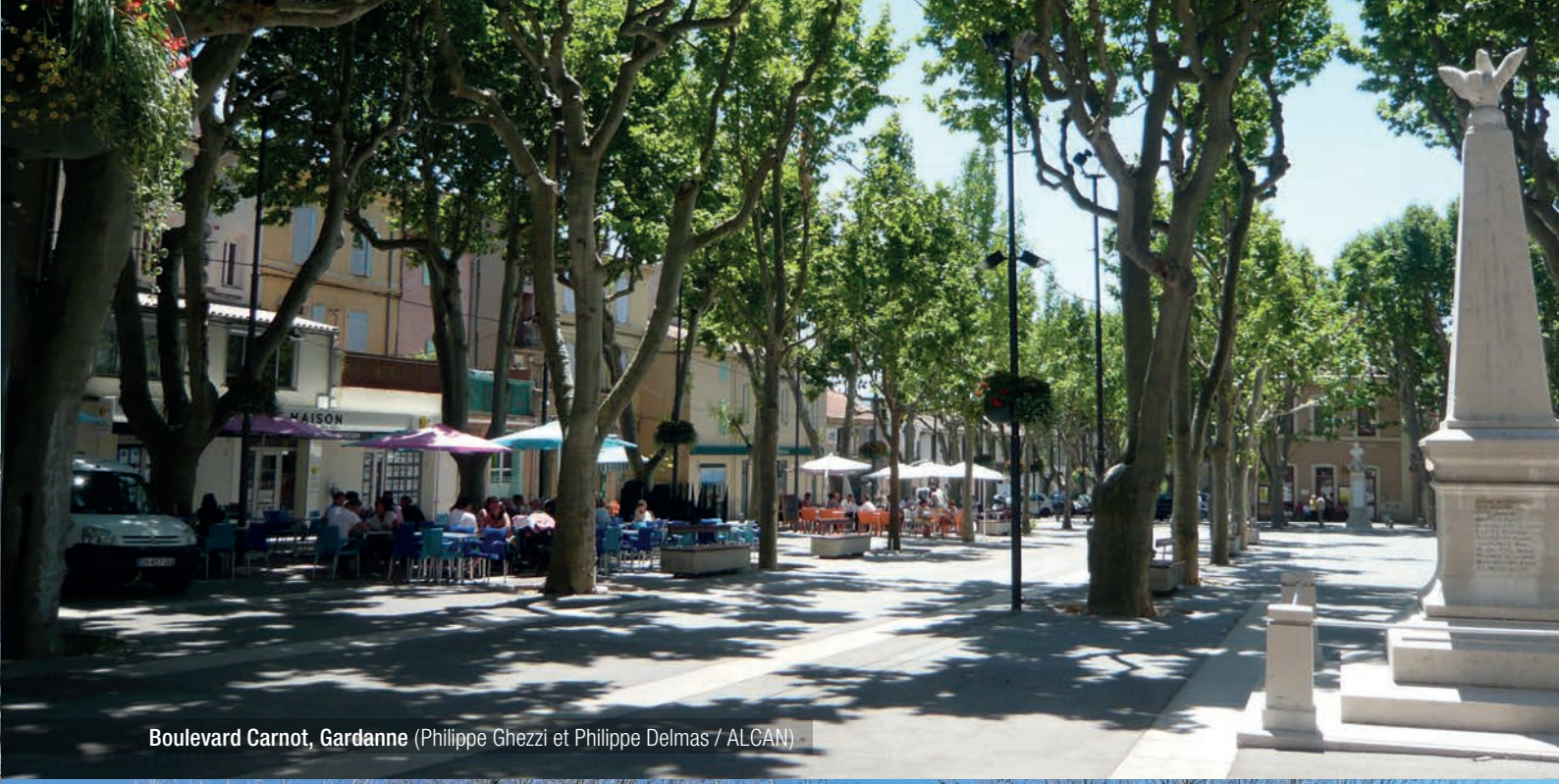

Boulevard Carnot, Gardanne (Philippe Ghezzi et Philippe Delmas / ALCAN)

Cours Mirabeau, Aix-en-Provence (Antoine Grumbach)

LES ESPACES PUBLICS LINÉAIRES DE PROXIMITÉ

Rue des Bagniers, Aix-en-Provence

Rue de Verdun, Marignane

Rue du Château, Aubagne

Traverse de La Baudille, Le Roucas Blanc, Marseille

3

Les espaces publics discrets à révéler

La catégorie des espaces publics discrets à révéler recouvre des espaces aménagés de petites dimensions (mirador, petit parvis...) et des espaces résiduels ou intercalés (recul à l'alignement, pointe d'îlot, terre-plein central, oreille, tête d'îlot élargie occupée par un banc, un arbrisseau et des conteneurs à déchets, palier de montée, petite plateforme...).
Elle comprend aussi des espaces vides esquissés et souvent oubliés :
- des lieux inaboutis, peu appropriés ou dont les fonctions sont peu finies, qui ont bénéficié d'un aménagement minimaliste ou qui restent en attente d'un traitement plus ambitieux (˝place officieuse˝, ˝place par défaut˝, ˝place informelle˝, pied d'immeuble inachevé, abords d'équipement sportif sommairement dessiné...) ;
- des ˝replis˝ de la ville où les usages sont très limités en l'absence d'agréments (dessous de passerelle, dessous d'autopont...).
Ces derniers espaces délaissés constituent des lieux à reconquérir. Leur aménagement permet de requalifier une rue, un quartier. L'aménagement de jardins de proximité dans les dents creuses et les mobiliers rajoutés sur l'espace public répondent à une demande d'espaces de rencontre au cœur d'un quartier. Ces interventions sont souvent le fruit de projets participatifs qui impliquent les écoles, les associations, les retraités, les riverains.

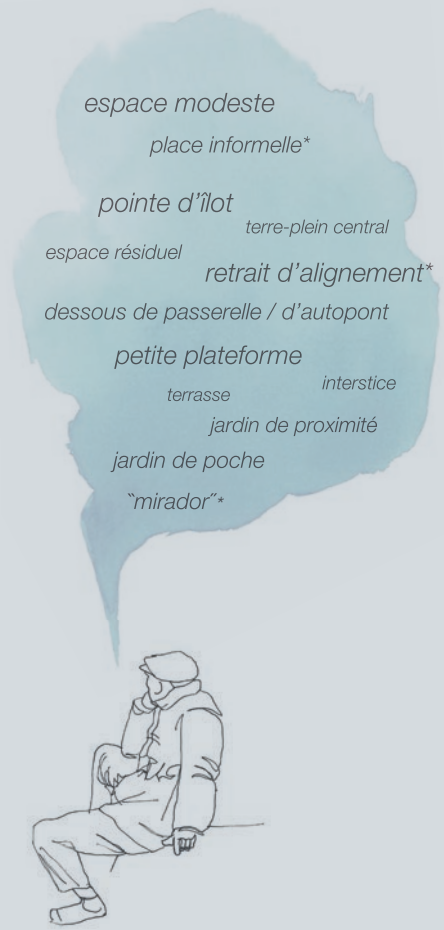

0 50 100 200 300 400 m

ESPACE IMPROVISÉ
Chemin du vallon de L'Oriol - Marseille

Place officieuse, ¨par défaut¨

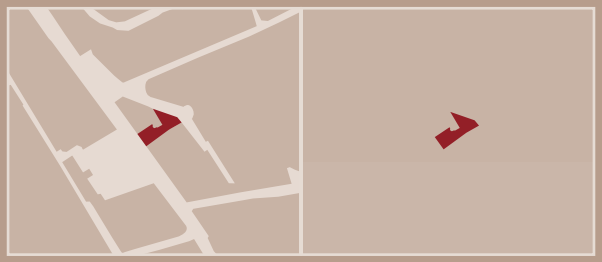

ESPACE IMPROVISÉ
Avenue de la Libération - La Bouilladisse

Place officieuse et plateforme

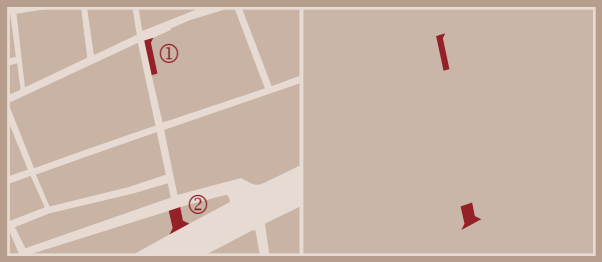

ESPACE RÉSIDUEL
Rue Longue des Capucins - Marseille (I^er arrondissement)

① Retrait, ② ¨dilatation spatiale¨

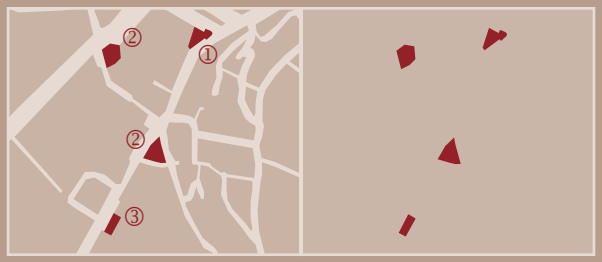

ESPACES RÉSIDUELS
Rue de la République et Rue Jean-Jaurès - Gémenos

① Oreille de trottoir, ② têtes d'îlot et ③ retrait aménagé

ESPACE INTERCALÉ
Traverse des Remparts - Fos-sur-Mer

Angle de rue, terre-plein, délaissé reconquis

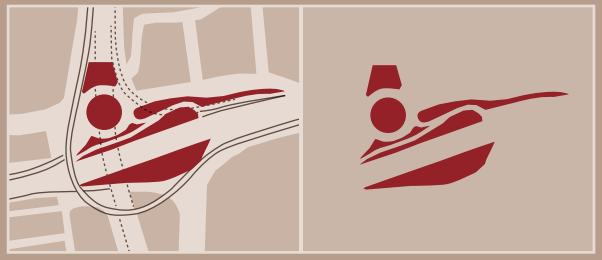

ESPACES INTERCALÉS
Place de Pologne - Marseille (X^e arrondissement)

Dessous d'échangeur, terre-plein

LES ESPACES PUBLICS DISCRETS À RÉVÉLER

Place Roussel, Marseille (Horizons-Paysages, J. Mazas - Polyptyque - Itinéraires, P. Janny - Terres d'ombre, R. Poulard - H. Paraponaris)

Trottoir élargi, entre les rues de Turenne et Ozanam (Euroméditerranée)

Requalification de la Rue Longue des Capucins, Marseille
(Fernandez & Serres, plasticien Daniel Pontoreau)

Traitement d'une tête d'îlot. Place Louise Michel / Fare-Petites Maries, Marseille (Daragon Gautier Architectes / BET Cerretti)

Traitement d'un angle. Ponte da Barca, Portugal

4

Les espaces publics de transition

On peut distinguer trois sortes d'espaces de transition :
- les espaces "interface" qui mettent en relation la rive et le milieu aquatique, le sec et l'humide (plage*, berge publique, quai, jetée...), la ville et la nature ;
- les espaces "trait d'union" qui jouent souvent avec le relief, mettent en relation deux paliers naturels, deux quartiers, des équipements (cheminement, montée, promenade suspendue, place en plateaux...) et nécessitent des dispositifs spécifiques (clôtures, rambardes, rampes, mains courantes, définition claire des cheminements, matérialisation des limites...) ;
- les espaces "traversée" qui permettent des cheminements dans l'épaisseur du tissu urbain.

Les espaces de transition constituent souvent des promenades architecturales au cours desquelles le piéton perçoit le paysage tantôt en plongée, tantôt en contre-plongée. Ils participent beaucoup à l'attractivité et à l'identité des quartiers et des villes mais ils sont assez rarement pris en compte dans leurs aménagements.

INTERFACE

promenade de berge / de bord de mer* *quai*
jetée *corniche*
belvédère en gradins

TRAIT D'UNION

*rue en escalier - calade**
*plateforme - pont-dalle** *place en plateaux*
*jardin en paliers / en restanques**
*passerelle** *coulée verte**

TRAVERSÉE

passage sous voie ferrée *portique**
*galerie** *arcade* *jardin en cœur d'îlot*
cour intérieure de statut public
rue couverte *cour-passage (Marseille)*
traverse *passage couvert**
cabarotte (Ceyreste)

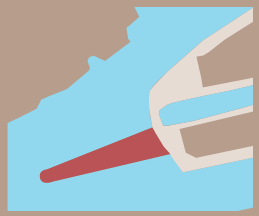

PROMENADE - Presqu'île artificielle
Pointe San-Crist - Martigues

PORT - Port de plaisance - Niolon

PORT - Port de plaisance
Ensuès-la Redonne

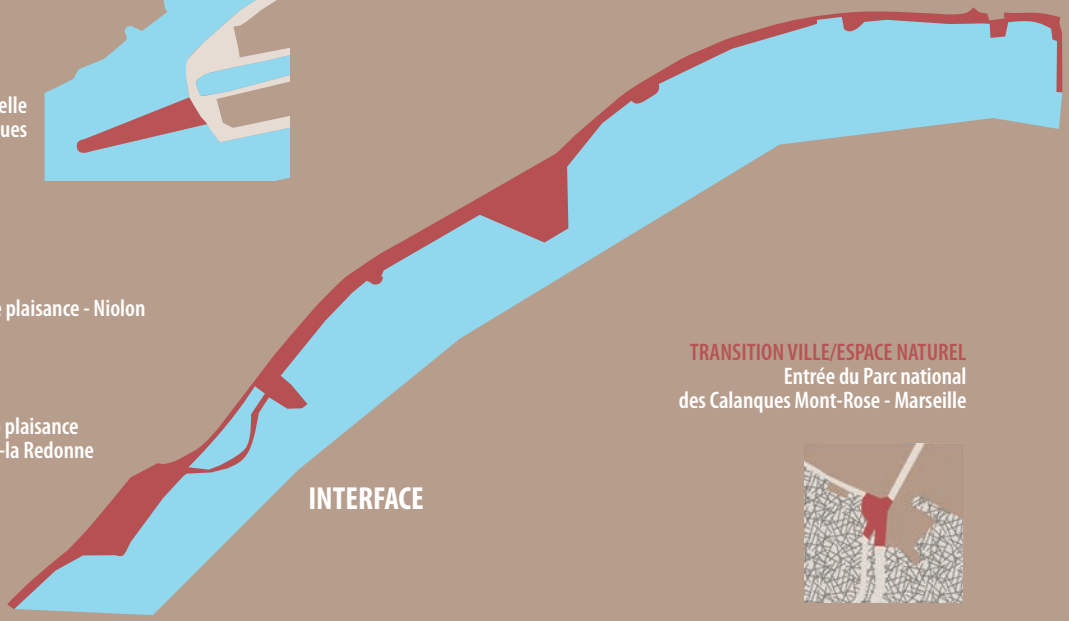

INTERFACE

TRANSITION VILLE/ESPACE NATUREL
Entrée du Parc national
des Calanques Mont-Rose - Marseille

PROMENADE - Bord de mer, avenue du Président Wilson, avenue
Franklin Roosevelt, boulevard Beau Rivage - La Ciotat

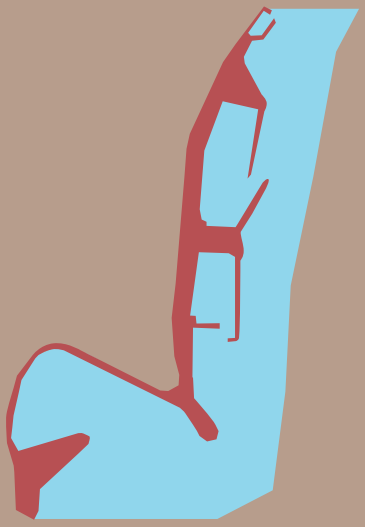

TRAIT D'UNION

ESCALIERS - Escaliers de la gare
Saint-Charles - Marseille

PONTS - Berges de l'Huveaune - Auriol

Mer - Cours d'eau

Parc - Boisement - Espace vert

Escaliers

PORT - Port Vieux (quai Ganteaume) et port de plaisance (bd Anatole France / promenade François Mulet) - La Ciotat

0 50 100 200 300 400 m

LES ESPACES PUBLICS DE TRANSITION

"INTERFACE", "TRAIT D'UNION" ET "TRAVERSÉE"

Avenue Mozart, Aix-en-Provence

Place Villeneuve-Bargemon, Marseille (Franck Hammoutène)

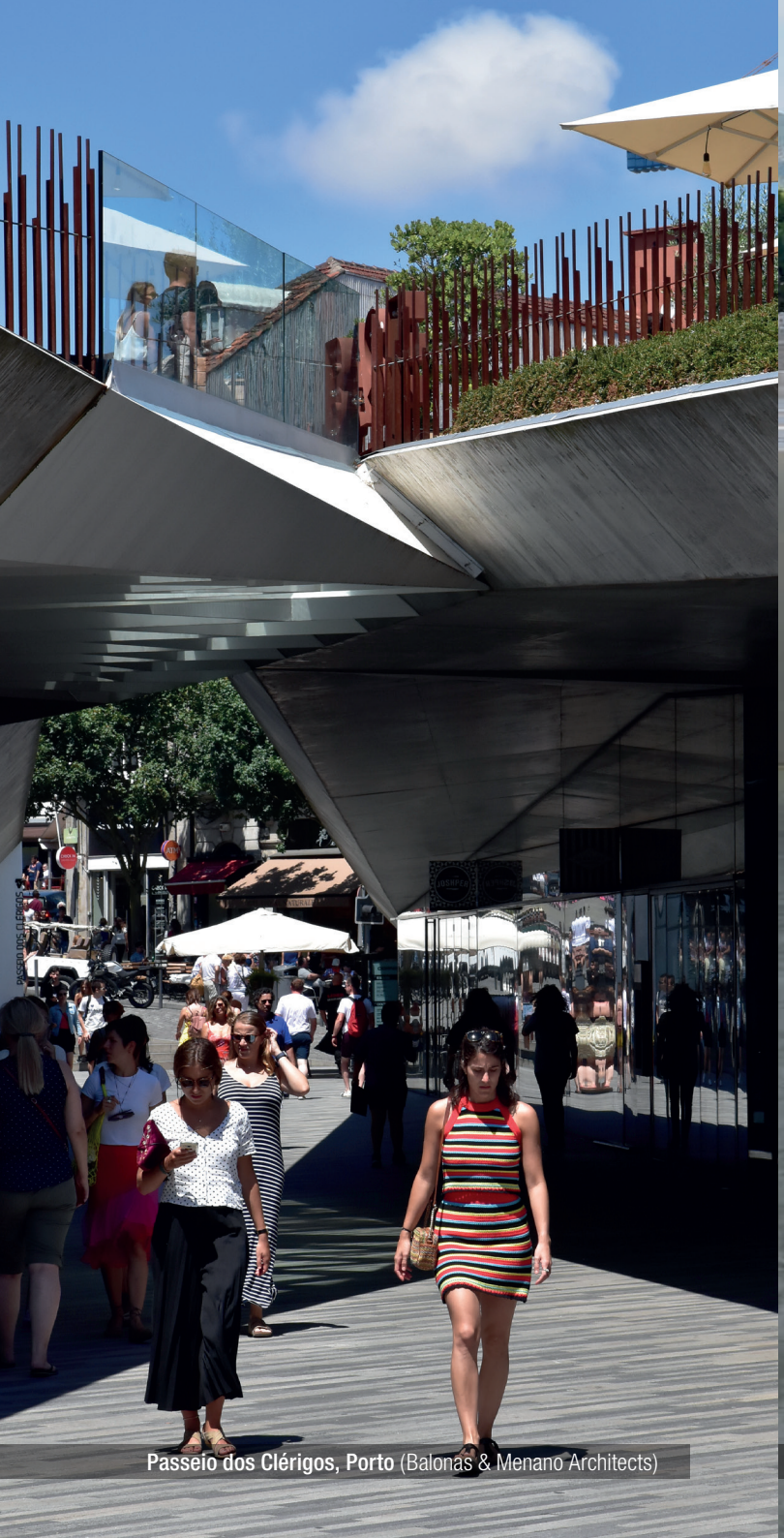

Passeio dos Clérigos, Porto (Balonas & Menano Architects)

Promenade François Mulet, La Ciotat

LA VALEUR DU SYSTÈME DES ESPACES PUBLICS DANS LES CENTRES HISTORIQUES

Les centres anciens de la Métropole ont longtemps été adaptés aux dynamiques et aux usages des habitants (place du marché, espace de foire, espaces dilatés utilisés pour le commerce informel). Aujourd'hui, ils sont fréquemment disqualifiés par l'étroitesse de leurs voies ou l'exiguïté de leurs espaces libres. Néanmoins, ils présentent encore beaucoup de qualités intrinsèques (typologies architecturales spécifiques, trames, cohérence du bâti, réseau de passages, harmonie chromatique, pittoresque, échelles maîtrisées...). Ils imbriquent des espaces structurants à l'échelle de la commune et des espaces de proximité à l'échelle de l'îlot ou du quartier. Les places et les placettes constituent les pièces maîtresses d'un système d'espaces publics souvent mis en relation par un réseau de voies continu qui favorise la marche à pied et la pratique du vélo. Le cœur de ville reste à l'échelle du piéton et inconfortable pour les voitures.

La spécificité des centres historiques consiste en une combinaison de plusieurs espaces ouverts, selon une disposition héritée de la sédimentation urbaine. Proches les unes des autres et liées par les voies, les places s'enchaînent et se complètent. Ce réseau d'espaces publics est souvent caractérisé par une unité de conception. Comme l'architecture ¨vernaculaire˝, ce réseau de rues et de places est de plus en plus mis au service de la requalification des centres anciens. Les vues, les perspectives, les échappées, les cadrages, la découpe des toits, la succession de rétrécissements et de dilatations, la végétation, les fontaines et le mobilier urbain contribuent à l'agrément des espaces du quotidien.

Les jeunes générations parfois désabusées par les espaces périurbains peu reliés et sous-équipés où elles ont vécu leur enfance et leur adolescence, les citadins lassés des centralités commerciales des périphéries, les visiteurs et les touristes en mal d'authenticité recherchent de plus en plus dans le centre historique une originalité, une convivialité, une offre culturelle, des lieux de rassemblement et d'animation, des événements, une expérience urbaine.

L'EXEMPLE DE FOS-SUR-MER

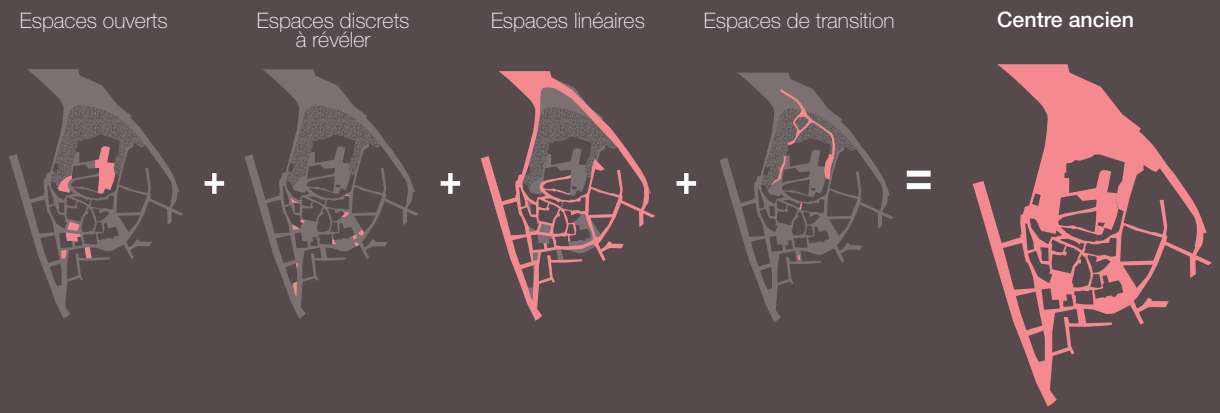

AIX-EN-PROVENCE

AUBAGNE

Articulation d'espaces ouverts et d'espaces linéaires :
3 cours, 3 avenues, 1 esplanade et 1 promenade

0 50 100 200 300 400 m

Le centre historique est l'espace le plus ancien d'une commune, son berceau. Que sa forme soit héritée de la ville romaine (plan en damier gauchi au fil des siècles) ou de la ville médiévale régulièrement renouvelée sur elle-même (compacité, empreinte en creux de l'ancienne enceinte, réseau de voies sinueuses et imbriquées), il échappe presque toujours à la trame orthogonale et aux rues rectilignes.

COMPARAISON DE QUELQUES ESPACES PUBLICS DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Centre historique
d'Istres

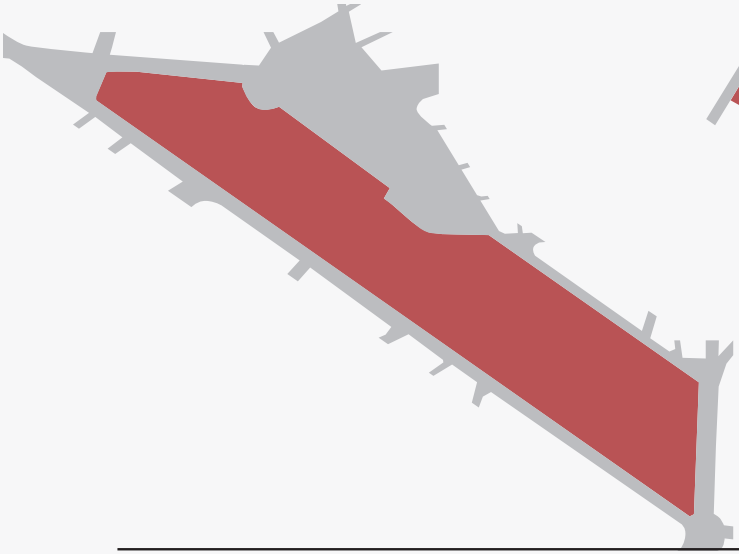

Parc du 26e centenaire,
Marseille

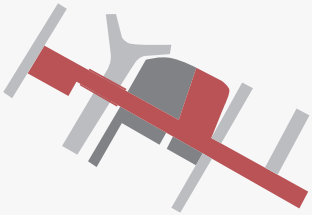

¨Pont-dalle de la culture¨
Avenue Mozart, Aix-en-Provence

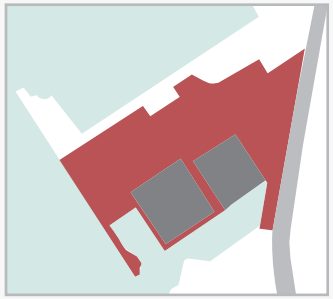

Esplanade J4
(Mucem, Villa Méditerranée)
Marseille

REPÈRES

Place de stationnement
(2,5 x 5 m)

Bus
(2,55 x 12 m)

Terrain de tennis
(23,77 x 10,97m)

Terrain de foot
(100 x 60m) - Gréasque

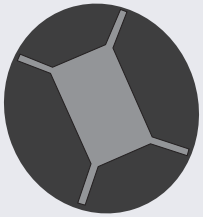

Orange Vélodrome
Marseille

Centre historique
de Gémenos

Centre historique
de Puyloubier

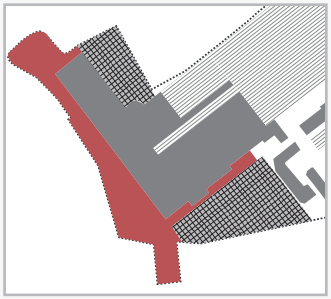

Plateau de la gare Saint-Charles,
Marseille

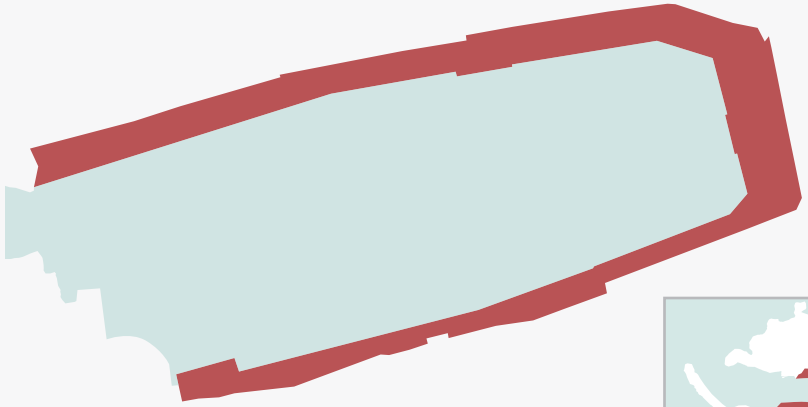

Quais du Vieux-Port,
Marseille

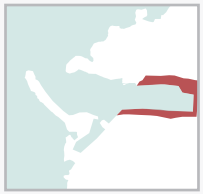

Vallon des Auffes,
Marseille

Espace public global

Bâtiment public
lié à l'espace public étudié

Espace routier

Mer - Cours d'eau

Faisceau de triage de gare

1 ha

10 x 10 m

100 x 100 m

0 50 100 200 300 400 m

LES ENJEUX DES ESPACES PUBLICS

Place Villeneuve-Bargemon, Marseille (Franck Hammoutène)

LES ENJEUX LIÉS À L'ESPACE PUBLIC

LA COMPOSITION

LE CONFORT

LA GESTION

LES USAGES

LA CONTEXTUALISATION

Les porteurs de projet, les concepteurs et les techniciens doivent intégrer cinq notions majeures dans leurs réflexions et leurs pratiques – la contextualisation, la composition, le confort, les usages et la gestion.
La réussite d'un projet d'espace public passe d'abord par la prise en compte du contexte (climat, harmonie avec le paysage et le site, compatibilité avec les pratiques locales...), le souci de mettre en valeur l'identité du lieu et la recherche d'agrément.

La programmation d'un espace public doit anticiper et intégrer des besoins souvent complexes :
- la maîtrise des coûts et la réduction des budgets dans la commande ;
- le maintien d'une cohérence ou d'une unicité de traitement ;
- le traitement de la transition entre deux quartiers ;
- la maîtrise des échelles et de la répartition spatiale des flux et des usages selon les heures de la journée ;
- le partage équitable des espaces publics entre tous les usagers (qualité de la marche, continuité des espaces parcourables à pied, traitement de la zone mixte/zone 30...) ;
- la prise en compte des vitesses de parcours selon les usagers ;
- l'anticipation de l'usure et des incivilités...

1

La contextualisation

Pour fabriquer un espace public, les concepteurs doivent être intuitifs, humanistes, altruistes, empathiques mais ils doivent aussi connaître concrètement les espaces qu'ils ont à aménager, les parcourir, les arpenter, les éprouver pour mieux accompagner leur évolution, pour mieux les réinventer. Ils doivent comprendre et reconnaître. L'œil contribue à l'harmonie.
Une composition fine tient compte de la perception, de la subjectivité, des dimensions sensorielles, des aspirations et du comportement des usagers, des pratiques sociales mais elle doit aussi s'appuyer sur le contexte, la lumière naturelle (intensité, chaleur, couleurs particulières), la végétation en place, les matériaux et les mobiliers présents dans le lieu, l'identité, l'histoire d'un espace, les pratiques.

Esplanade Villeneuve Bargemon, Marseille (Franck Hammoutène)

LE SOCLE

Le socle doit être particulièrement analysé car il modèle et influence le projet (composition du sol, affaissement, gestion des pluies, rattrapage des pentes, étagement...). Le concepteur cherche à mettre en valeur l'existant : une topographie particulière, un arbre remarquable, une percée visuelle, un point de vue...

LE CLIMAT

Le projet doit assimiler ce que dit le climat. Les concepteurs s'approprient les réponses adaptées et éprouvées par leurs prédécesseurs en matière de protection, de ventilation, d'orientation par rapport au soleil et au vent. La lumière du soleil a une incidence sur le confort de la marche. Des choix sont nécessaires : un sol clair permet de diminuer l'albédo* et contribue ainsi à réduire la température urbaine mais il est salissant et pose un problème esthétique ; un sol plus sombre permet de réduire l'impact visuel des constellations de chewing-gums séchés et des salissures mais il peut aussi se révéler trop présent.

L'HÉRITAGE BÂTI

Les façades qui entourent l'espace public, le délimitent et le mettent en valeur, lui donnent aussi sa dimension, ses proportions et sa couleur (matériaux, ornements). Les bouches d'aération du XIX^{e} siècle de la ville d'Hyères ont inspiré les motifs des ombrières de la place Clémenceau. La concentration des bennes à ordures devant un monument historique a un impact sur la perception et la mise en valeur de celui-ci.

Allées Jean Jaurès, Nîmes (Wilmotte & Associés)

QUELQUES ÉLÉMENTS DU PITTORESQUE

EFFET D'ENTONNOIR

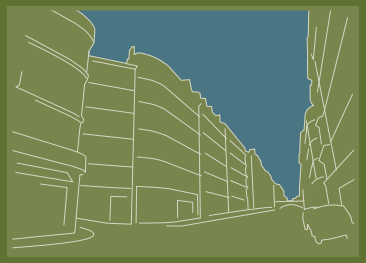

Les plans verticaux (façades), droits et parallèles, forment des écrans (¨continuum˝).

EFFET DE VISÉE

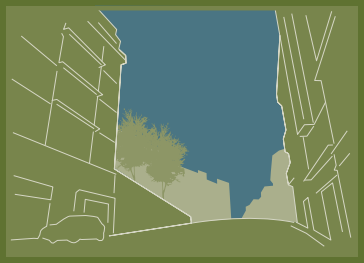

Le plan du sol convexe élève la vue et donne un effet d'infini.

EFFET DE COULISSE

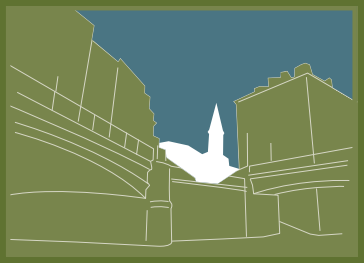

Des ¨effets de fente˝ permettent de jeter des regards en coulisse.

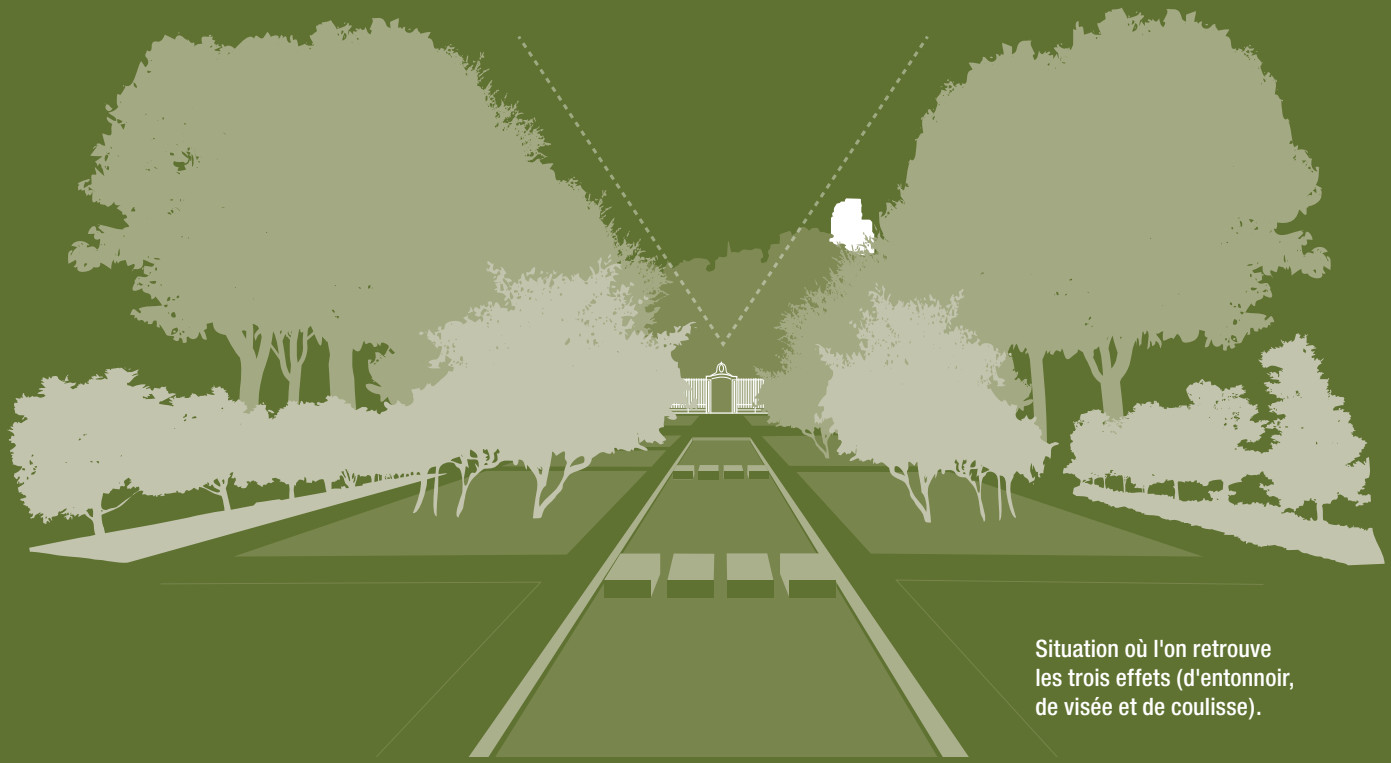

Situation où l'on retrouve les trois effets (d'entonnoir, de visée et de coulisse).

« C'est le lieu qui impose le parti-pris de la mise en lumière »

Pierre Nègre

concepteur lumière (L'Atelier Lumière)

Esplanade des Palmiers, promenade Serge Andréoni, Berre-L'Étang (Agence APS paysagistes)

Place du fronton, Elorrio, Espagne

2

La composition

Le contexte sert la conception des espaces publics. Le dessin permet ensuite de structurer, de créer une harmonie, de parvenir à un équilibre. L'accompagnement du piéton dans sa déambulation passe largement par une continuité visuelle, un traitement homogène du calepinage, un traitement précis des bordures, une maîtrise de la gamme des matériaux et un bon dosage du mobilier urbain. Le dessin de la bordure et le traitement de la limite forment ainsi l'un des éléments clés de l'ossature de l'espace public.

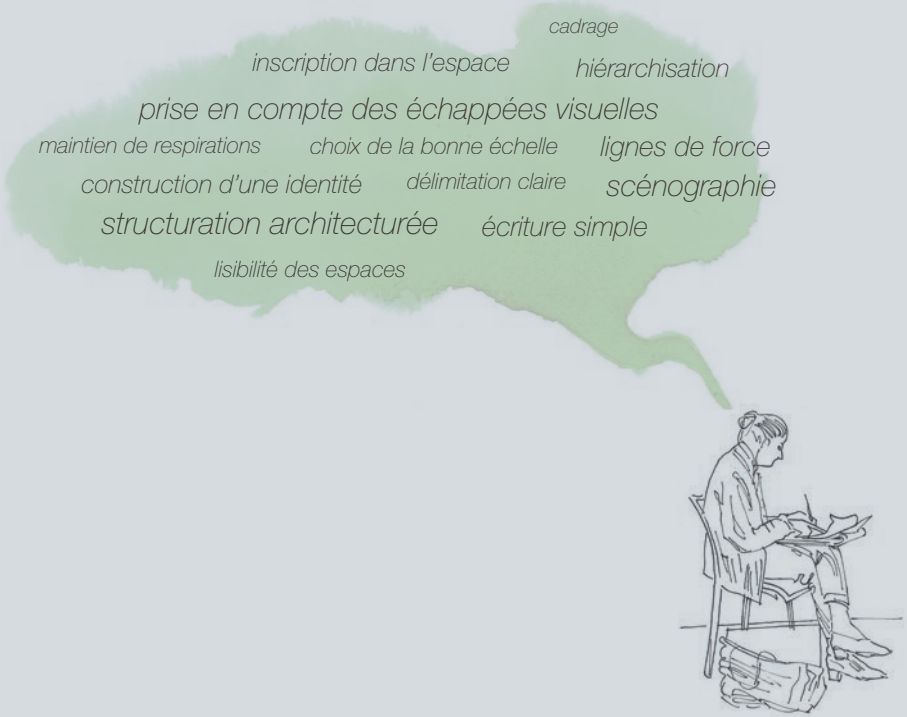

LE SCÉNARIO

Dans un projet composé, le piéton est invité à parcourir un espace construit à partir d'ouvertures et de fermetures, de respirations et de points d'accroche, d'opacités et de transparences. Un espace public qui s'appuie sur le paysage procure souvent un plaisir esthétique et une émotion.

LA RELATION ENTRE LA LUMIÈRE ET L'OMBRE

La lumière influence le dessin des espaces publics : elle permet de créer des contrastes, des clairs obscurs, des ombres projetées. La course du soleil peut guider la disposition des mobiliers et des édicules.

LA MISE EN LUMIÈRE

La mise en avant d'une silhouette nocturne participe à créer une atmosphère particulière, contribue à révéler ou reconstruire une identité, facilite une (ré)appropriation des espaces publics par les usagers. La lumière artificielle révèle le grain des matériaux.

Via Melchiorre Gioia, Porta Nuova, Milan

LA PLACE-PARVIS DU MUSÉE JEAN COCTEAU À MENTON

Collection Séverin Wunderman
(Rudy Ricciotti / Agence APS paysagistes)

La contrainte du site du projet (parking, station d'épuration, remblais, embruns, voie littorale bruyante) a été résolue par l'architecte et les paysagistes en grande partie grâce à la conception de l'espace public qui a été pensé comme une petite agora.

Le bâtiment du musée singulier, de forme trapézoïdale, occupe l'angle d'une parcelle irrégulière. L'asymétrie est compensée par le vide composé, la symétrie rigoureuse et la rectitude élégante de la place-parvis qui raccrochent de façon très naturelle la forme libre de l'objet architectural au plan orthogonal du quai de Monléon, et l'inscrivent dans la trame urbaine.

Musée Jean Cocteau. Agence APS paysagistes (parvis), Rudy Ricciotti Architecte (musée), Lightec concepteur lumière

Place Garibaldi, Nice (Bruno Dumétier Architecte)

« Le vide est un outil de conception architecturale et urbaine. »

« La qualité d'une composition urbaine ne peut être appréciée par la seule présence plus ou moins importante des espaces bâtis ou vides, mais elle dépend de la relation qui est établie entre eux. »

Hélène Hatzfeld
La place et le sens du vide dans la composition urbaine au XX^e siècle. Composition(s) urbaine(s), avril 2012, Tours, France

Place de la Viguerie, Aigues-Mortes

3

Le confort

Un espace public doit constituer un environnement agréable et pour cela plusieurs ˝éléments de civilité˝ (Michel Corajoud) sont requis. La qualité des parcours dépend de l'apport de fraîcheur, de la protection contre la chaleur ou les intempéries, de l'atténuation de la pollution sonore et de la pollution de l'air (écrans, palissades), de l'accès à des services (points d'eau, toilettes publiques...) et d'un éclairage suffisant et adapté. La réussite d'un espace public passe également par la création d'une atmosphère spécifique construite par des sons, des lumières, des couleurs, des odeurs, de l'imaginaire, de l'émotion.

Ponte de Lima, Portugal

L'OMBRE

Le filtrage de la lumière et la prise en compte des effets d'ombre et de lumière permettent de créer des atmosphères apaisées. Un traitement du sol ajusté permet de renvoyer une lumière agréable.

L'ÉQUILIBRE MINÉRAL/VÉGÉTAL

La mise en relation équilibrée entre le minéral et le végétal participe à l'urbanité d'un lieu. Elle est aussi au service du bien-être de la population et de l'attractivité touristique. De nombreux espaces verts redonnent toute sa place à la nature en ville grâce à une mise en œuvre simple et économe.

L'ARBRE PLANTÉ

Le filtre végétal favorise l'humidité, tempère la luminosité et apporte une couleur spécifique. Ensemble, la végétation et l'eau peuvent réduire la température ressentie.

L'EAU

La présence d'eau permet de créer des effets de lumière (miroitement) ou des effets atmosphériques (brume légère, air chargé d'humidité). Le bruissement des jets d'eau tempère le bourdonnement du trafic automobile. Les pédiluves, les miroirs d'eau apportent de la magie.

Plateia Dimokratias, Argos, Grèce (Bobotis Architects)

Parque del Salón de Isabel II, Palencia, Espagne (Carmen Espegel Alonso et Ana Espegel, arch.)

4

Les usages

Les concepteurs imaginent toutes les pratiques (circuler, consommer, se rencontrer, se reposer, jouer...) pour répondre aux attentes du plus grand nombre et assurer un partage équilibré de l'espace commun. Toutefois, la multiplicité des usages peut mener à un manque de lisibilité et à un inconfort de la pratique. Ainsi, il est attendu qu'un cahier des charges à l'origine d'un espace public apporte quelques idées directrices et sache prioriser les attentes.

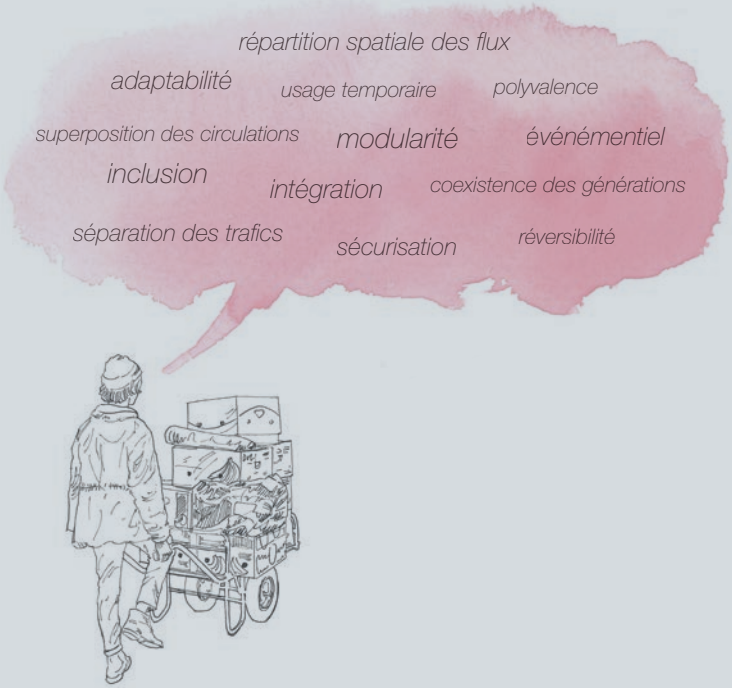

LA GESTION DES FLUX

La réflexion en amont porte d'abord sur la sécurité des déplacements (plateaux de décélération, télésurveillance, plan lumière, repérage des trous...) et l'accessibilité réelle pour tous (rampes praticables pour les PMR, trottoirs et pistes sans obstacle). La multiplicité des usages (circulation, livraison, stationnement...) oblige à (re)penser les conflits d'usagers (piétons, cyclistes, personnes handicapées), les conflits de modes (rollers, patinettes électriques...), les conflits de services (dépose-minute, nouveau partage des voies suite à une offre supplémentaire en bus cadencés...) et le confort d'attente des correspondances (pôles d'échanges...).

Calle del Patio del Castaño, Palencia, Espagne

LA PÉRIODICITÉ

Les maîtres d'œuvre pensent de façon précise la gestion des conflits d'utilisation (arrêt temporaire, stationnement, livraison, ramassage d'ordures...) et la périodicité des usages (quotidiens, hebdomadaires, mensuels, saisonniers, occasionnels, diurnes, nocturnes) dans un cadre urbain qui peut servir alternativement de support économique (marché, brocante en plein air, fête foraine...), de lieu de culture, d'espace de sociabilité et d'échange (festival, concert d'été, rencontre sportive sur la plage...).

LA COEXISTENCE DES GÉNÉRATIONS

L'espace public doit s'adresser à tous. Dans un même lieu, les concepteurs sont conduits à prévoir à la fois les espaces de jeu de la petite enfance en se référant à des études physiologiques et psychologiques, concevoir des espaces privilégiés pour les adolescents (bancs en forme de ligne de béton, espaces de glisse...), inventer des espaces pour les adultes (mobilier de posture, grandes tables, jeux de boules) et aménager des séquences de repos pour les personnes âgées tout en anticipant le détournement du mobilier (sécurisation, adaptation).

CIRCULER

Gare routière d'Aix-en-Provence (Jean-Marie Duthilleul / AREP)

SE RESTAURER

Place des Trois Ormeaux, Aix-en-Provence

SE REPOSER

Place Saint-Jean du Malte, Aix-en-Provence

RÊVER

Digue des plages du Prado, Marseille

RÉDUIRE L'ENCOMBREMENT AU SOL :
L'UN DES DÉFIS DES CONCEPTEURS DES ESPACES PUBLICS

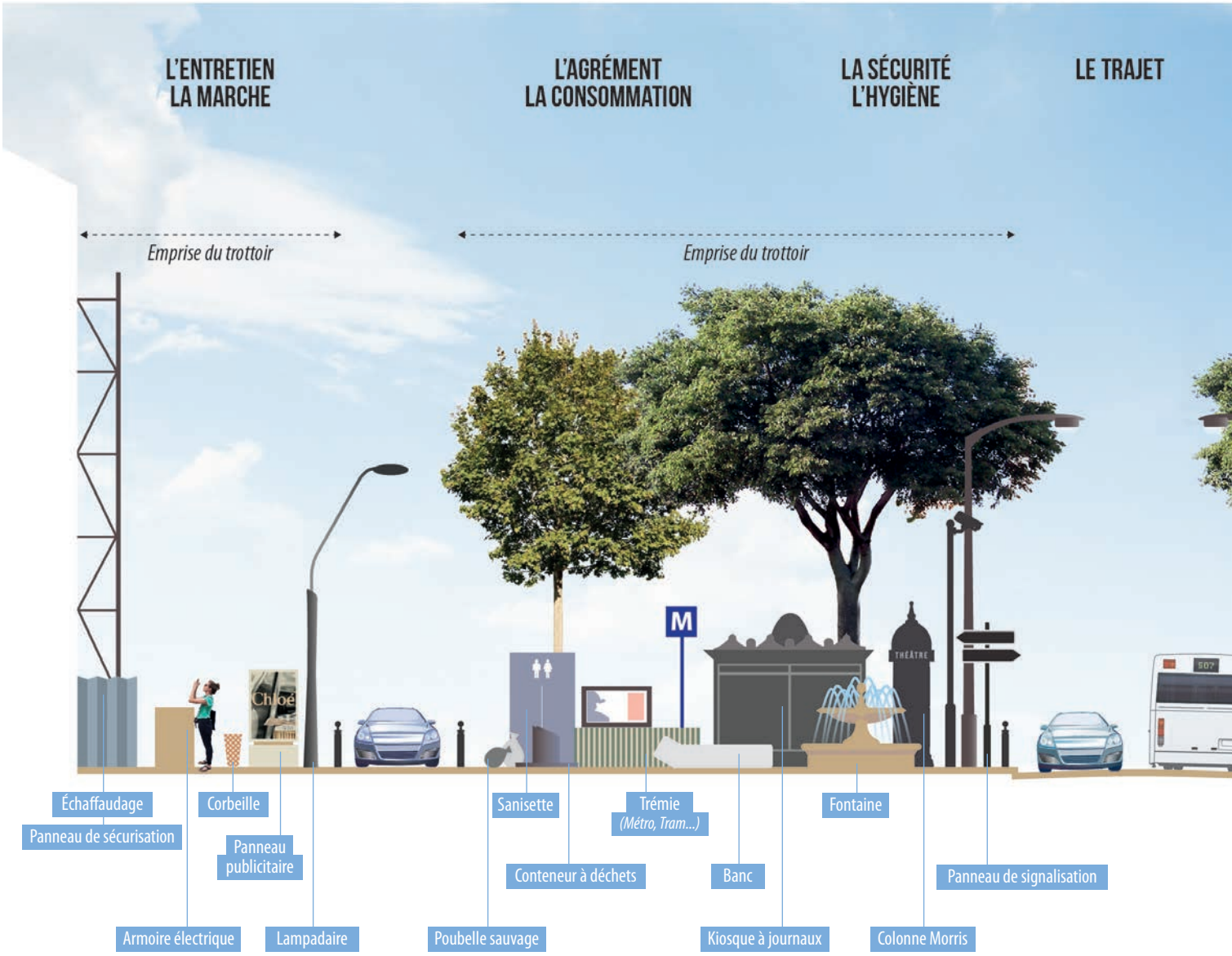

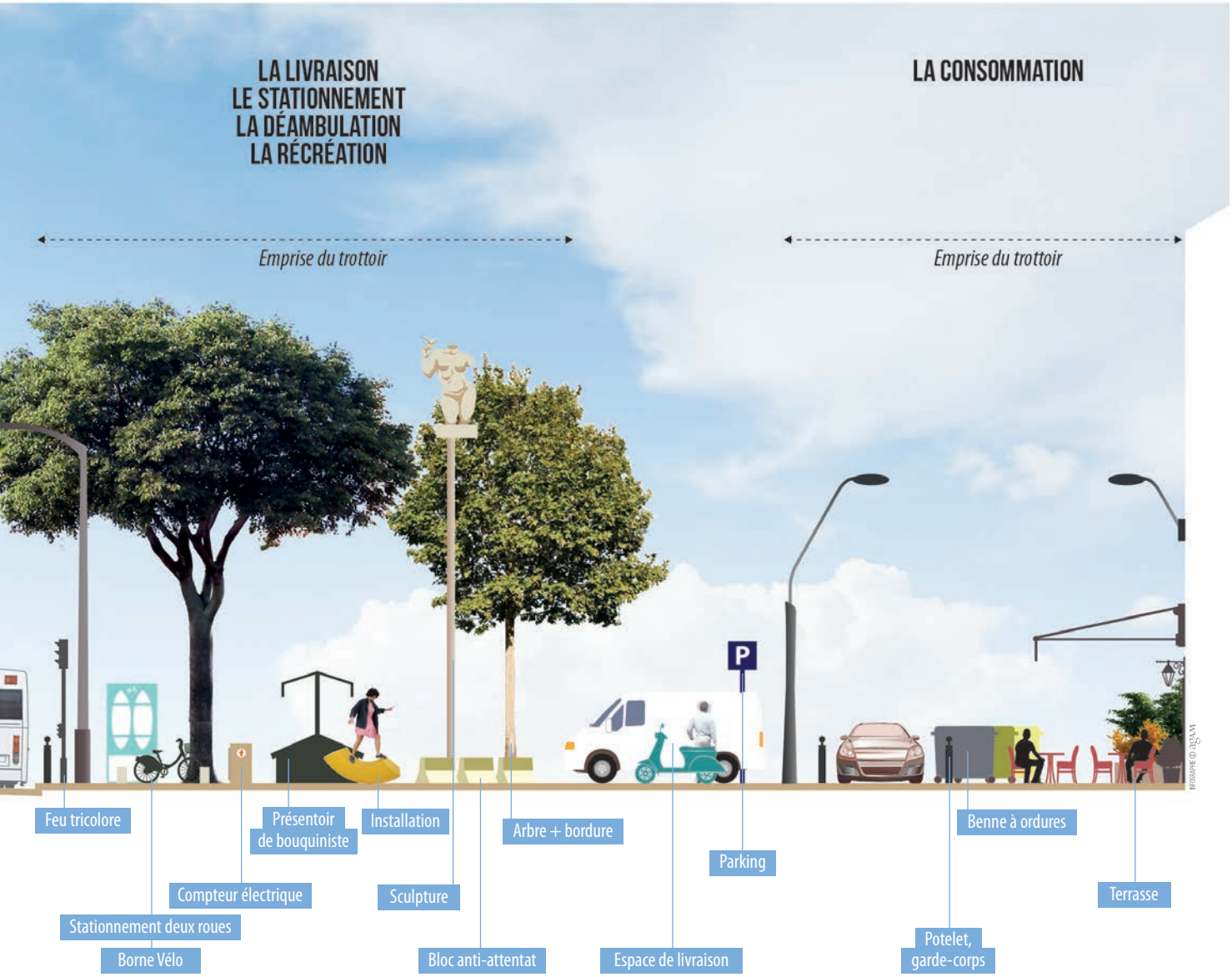
LA LIVRAISON
LE STATIONNEMENT
LA DÉAMBULATION
LA RÉCRÉATION
Emprise du trottoir
LA CONSOMMATION
Emprise du trottoir
P
Feu tricolore
Présentoir de bouquiniste
Installation
Arbre + bordure
Parking
Benne à ordures
Terrasse
Compteur électrique
Sculpture
Stationnement deux roues
Borne Vélo
Bloc anti-attentat
Espace de livraison
Potelet, garde-corps

Un mobilier urbain très abondant peut rendre difficile la circulation des piétons.
Angle de La Canebière et du Cours Belsunce, Marseille.

LE TROTTOIR

Selon le Code de la route, le trottoir est un espace sur le côté des rues réservé aux piétons et aux usagers qui se déplacent sur des véhicules à roulettes (poussette pour enfant, patin à roulettes, trottinette électrique). Un véhicule motorisé n'a pas le droit de stationner et de circuler sur un trottoir : seul un bateau permet de pénétrer dans la propriété adjacente. Le trottoir relève du domaine public routier car il dépend de la voirie et il en constitue un accessoire indissociable. Il concourt aussi à l'animation de la rue.

La multiplication des objets finit par l'encombrer jusqu'à le rendre parfois illisible. Souvent implanté de façon aléatoire ou surabondant, le mobilier peut contrarier la marche du piéton (plots de protection, bornes rétractables automatiques, armoire électrique, panneau publicitaire, supports d'information, conteneurs à déchets...). Le trottoir peut être réduit par le stationnement à cheval. Il est aussi fréquemment occupé par le stationnement abusif des automobiles, les dépôts d'ordures illicites et les encombrants.

Cet ouvrage public peut parfois être rogné par des usages spontanés (occupation du seuil, verdissement du pied de porte) ou détournés (extension de l'espace privé, stationnement de deux-roues, ¨itinéraire bis¨ des cyclistes).

Boulevard Rabatau, Marseille

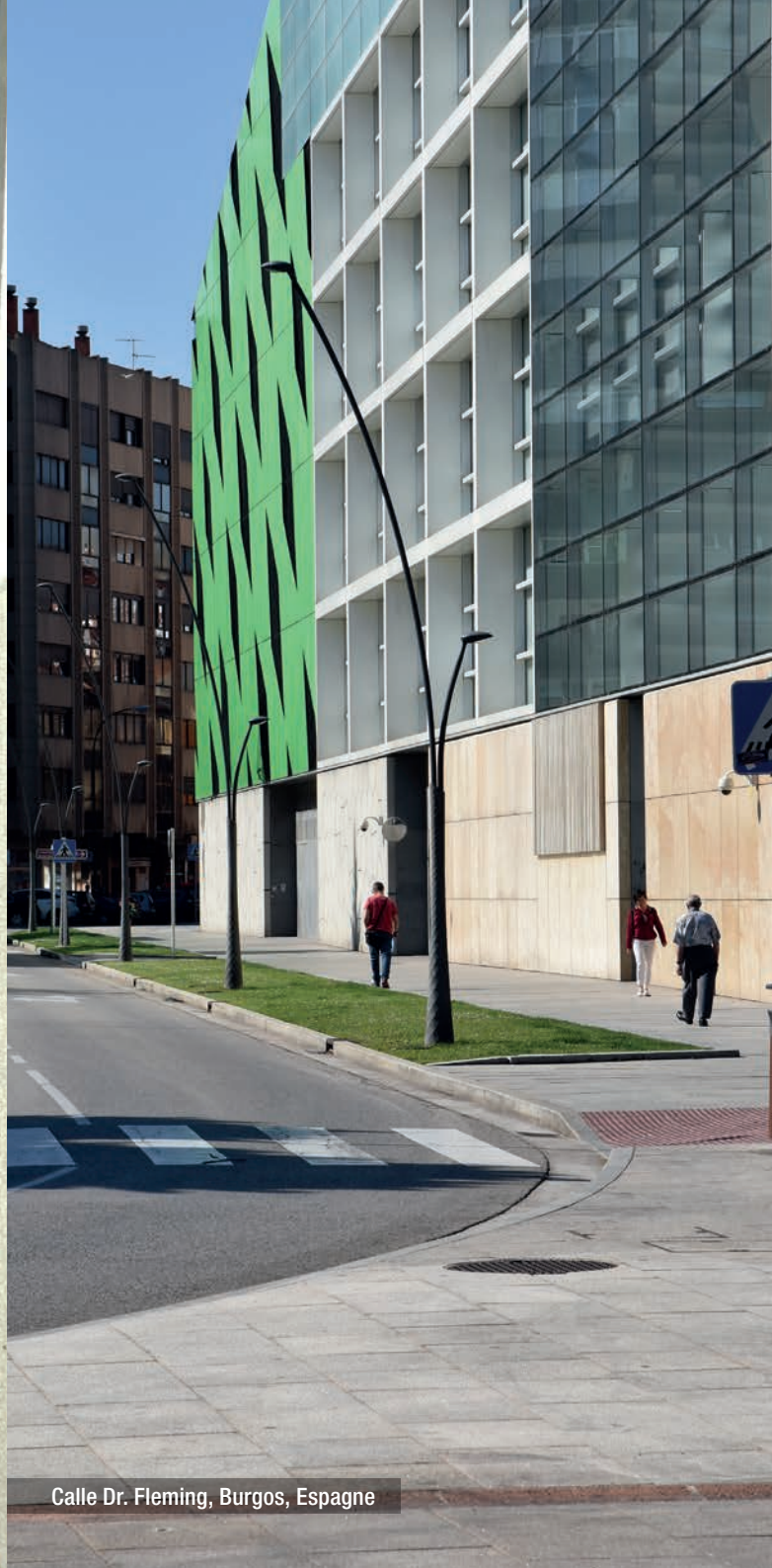

Calle Dr. Fleming, Burgos, Espagne

5

La gestion

Le cahier des charges d'un espace public anticipe son fonctionnement (positionnement cohérente du mobilier, maîtrise de l'approvisionnement en matériaux...) et l'entretien quotidien par les techniciens (renouvellement des réseaux, marquage au sol, changement des plaques...). La maîtrise des coûts – financier, énergétique, environnemental – est primordiale mais elle ne doit pas entraîner une diminution du niveau d'exigence.

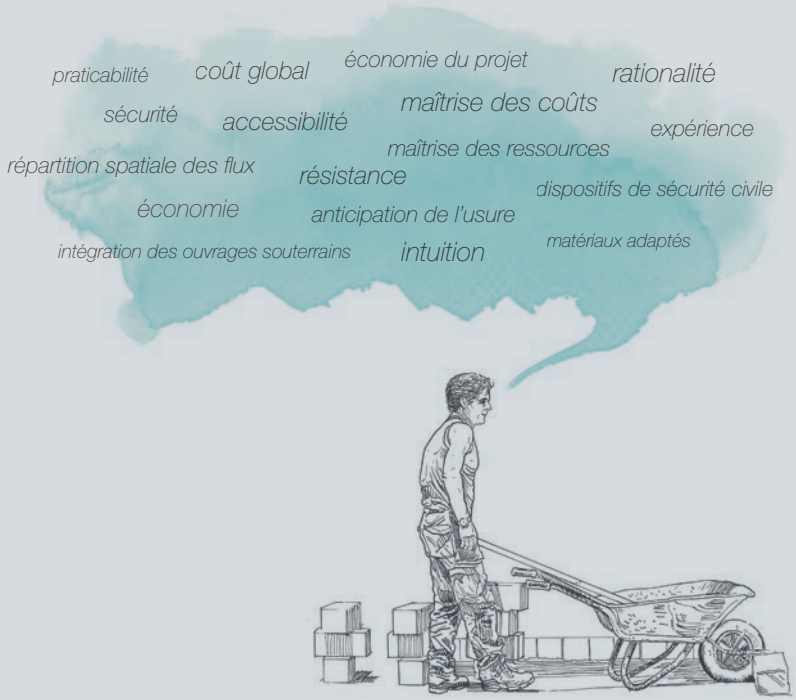

L'ANTICIPATION

L'espace public livré n'est pas définitif : son aspect évolue au fil des ans. Le climat, le temps et les pratiques ont un effet sur tous les composants (développement du tronc, de la cépée* ou du système racinaire des arbres, altération de la santé des végétaux agressés par le vent et les embruns, corrosion du mobilier, dilatation due à une forte chaleur, usages imprévus ou détournés...). Les projets des paysagistes cherchent à intégrer les transformations dans le temps.

La pérennité d'un projet d'espace public est favorisée par l'analyse du contexte et une sélection raisonnée des matériaux et des mobiliers. Sont privilégiés les composants qui présentent un comportement conforme aux usages quotidiens dans le cas d'espaces destinés à être très fréquentés (pelouse en prairie à la place du gazon, arbres nécessitant peu de taille...). La prévoyance des incivilités permet de prendre des précautions et de limiter les frais d'entretien (bacs à déchets, matériaux plus résistants, protection contre les piétinements...).

LA RATIONALISATION

La réussite d'un projet d'espace public dépend de son exécution (recherche d'une facilité de pose, d'entretien, de réparation et de remplacement), d'une vision d'ensemble (positionnement des conteneurs, implantation des terrasses et des étalages, emplacement des regards qui ponctuent les trottoirs) et d'une bonne gestion des stocks (limitation de la gamme des matériaux de revêtement pour diminuer les risques de ¨rapiéçage¨), en particulier dans un contexte budgétaire contraint ou en l'absence de personnel suffisamment formé. ¨La simplicité est la sophistication suprême¨ (Léonard de Vinci).

Le verre est un matériau parfois délicat à utiliser dans l'espace public. Square Sadi-Carnot, Marseille

3682 ZZ 13
AF-141-LC

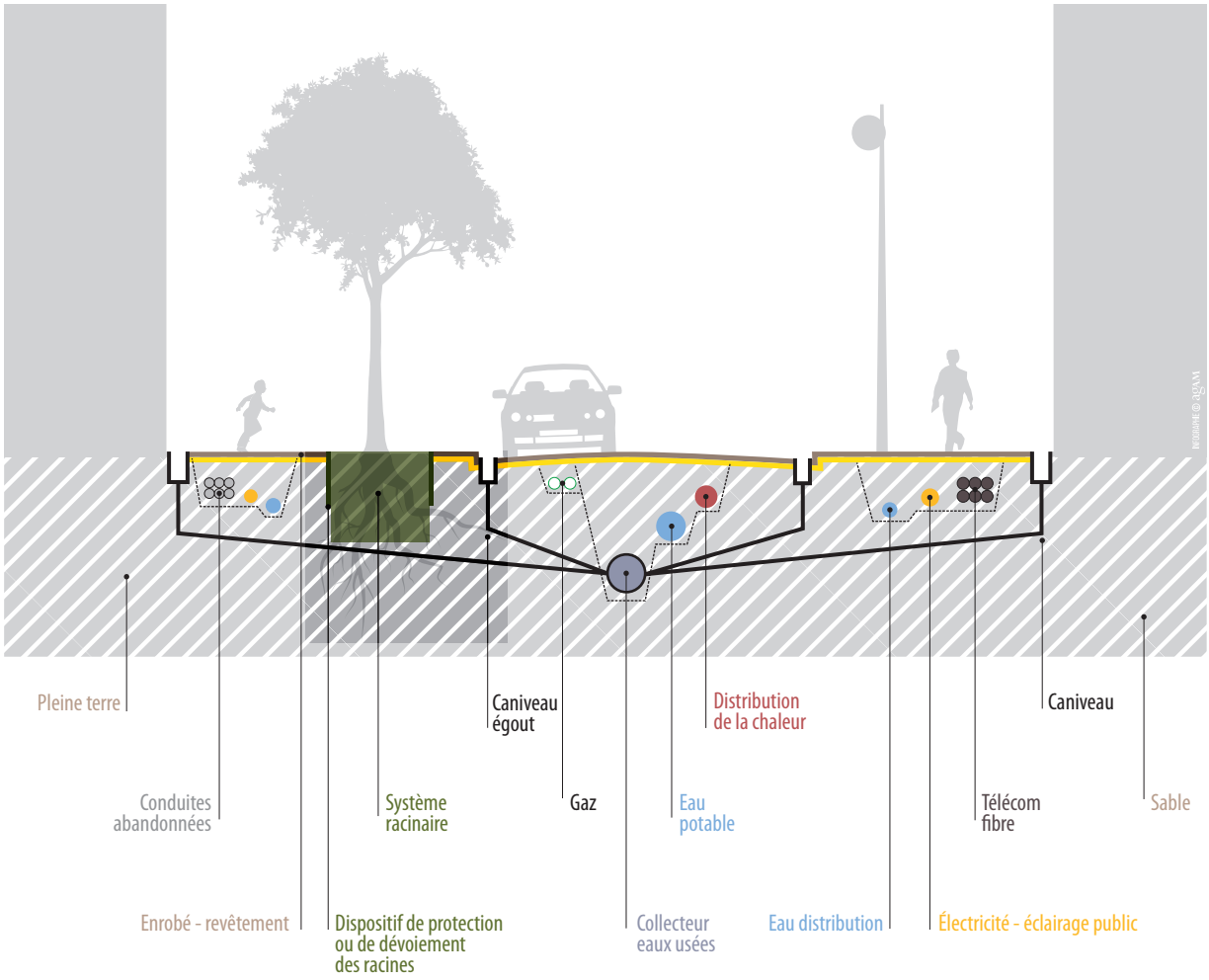

LA CONTRAINTE DES RÉSEAUX

Un espace public se dessine aussi en tenant compte du sous-sol et de ses contraintes techniques. Il n'est pas possible de planter des arbres partout ou d'assurer une totale homogénéité des revêtements ou des pavements car il faut tenir compte des réseaux. La conception intègre la fonction technique des câbles, des canalisations, des regards, des caniveaux et des conduits liés au gaz, au chauffage, à l'assainissement ou à l'eau potable, qu'ils soient souterrains ou émergents.

© UrbaLyon

LES NOUVEAUX DÉFIS DES ESPACES PUBLICS

Cours Charlemagne, Confluence, Lyon

LES NOUVEAUX DÉFIS DES ESPACES PUBLICS

LA NOUVELLE FABRICATION DES ESPACES PUBLICS

L'ACCUEIL DE NOUVELLES PRATIQUES

LA PRÉSERVATION DE LA SOCIABILITÉ

Depuis quelques années, de nouveaux défis rendent la pratique des porteurs de projet et des concepteurs encore plus complexe : ceux-ci doivent intégrer dans leurs réflexions le changement des conditions climatiques (modalités de conception, îlots de chaleur*...), la pollution de l'air, la gestion de la sécurité du public (nouveaux dispositifs de sécurité civile, nouvelles contraintes de circulation, exigences de base concrètes concernant l'accessibilité des sapeurs-pompiers aux bâtiments et aux aménagements, limitations, normes...), et la fabrication d'une ville inclusive qui s'appuie sur ses habitants pour favoriser un savoir vivre en commun.

1

La nouvelle fabrication des espaces publics

La place des Savonniers, Peynier (Alexandre Chemetoff)

LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT

Pour s'adapter au changement climatique, les collectivités cherchent à mettre en place de bonnes pratiques. Elles commandent des campagnes aériennes pour récolter des données et des prises de vues thermiques au sol pour mieux comprendre le phénomène de l'îlot de chaleur urbain (ICU) et limiter son impact (équilibre entre le minéral et le végétal, compensation des espaces réfléchissants avec des surfaces rafraîchissantes, présence de l'eau...).

Les questions d'écologie conduisent certaines communes à mettre en œuvre des solutions alternatives de protection et de désherbage sans pesticides (objectif ˝zéro pesticide˝, ˝zéro-phyto˝) et une gestion différenciée* selon les espaces verts (distinction entre les plantations régularisées des espaces de représentation et les bordures de voies moins aménagées). Ces communes recherchent aussi un équilibre entre les surfaces imperméabilisées et celles qui doivent permettre le bon écoulement des eaux (regain d'intérêt pour les pavés non maçonnés pour revêtir les trottoirs et la chaussée des zones piétonnes des centres anciens...).

De plus en plus sensibles aux problèmes liés à la pollution lumineuse, les élus font appel à des concepteurs lumière ou à des artistes plasticiens pour maîtriser les éclairages et réduire l'incidence de l'éclairage sur les habitants, les animaux et la végétation.

La gestion des flux et la protection de l'accès aux espaces naturels fragiles ou à fort enjeu patrimonial deviennent des préoccupations majeures (information, signalisation, mesures contre le piétinement, traitement des limites, préservation de l'écosystème...).

LA RÉINVENTION DES ESPACES PUBLICS EXISTANTS

Des installations, des interventions brèves et à petite échelle ou des formes de Land art* qui relèvent de l'urbanisme tactique* sont de plus en plus choisies pour comprendre les évolutions sociétales, expérimenter de nouvelles façons de concevoir l'espace, bénéficier de retours d'expérience et éviter le plus possible de faire des erreurs dans les propositions. Selon les cas, les collectivités prennent l'initiative ou permettent l'éclosion de petits projets portés par des collectifs qui permettent aux habitants et aux usagers d'un quartier de s'approprier l'espace et de faire des propositionts d'aménagement.

La Ville de Paris a ainsi installé des modules en autoconstruction pendant quatre mois sur la place de la Bastille pour observer l'appropriation de l'espace par les passants, et analyser les usages en fonction de l'heure. Elle a accepté l'intervention de plusieurs collectifs pour préfigurer le réaménagement de la place du Panthéon. Un mobilier urbain temporaire a permis de tester des usages et de "réinterroger" l'espace en attente du projet de requalification.

Mobilier expérimental, SOLAR 2014

Parque del Salón de Isabel II, Palencia, Espagne

UNIRE/UNITE (Robyne Kassen, 2012) **Maxxi, Rome**

Montée des bastides, La Penne-sur-Huveaune

LA VOLONTÉ D'UNE CO-CONSTRUCTION

Le piéton donne vie à l'espace public (le piéton appelle le piéton). Son adhésion au projet doit être facilitée et son implication dans les processus d'embellissement encouragée. Pour cela, les collectivités mettent de plus en plus en place des outils d'expertise partagée et de construction concertée qui prennent en compte l'attente et l'avis des résidants et des usagers (participation active et directe, conseils citoyens dans les quartiers prioritaires, sondages...). L'enjeu est d'aider les utilisateurs à s'approprier l'espace public mais aussi de les responsabiliser pour réduire les coûts liés à l'incivisme (recrutement de personnels supplémentaires, réparation du mobilier, nettoyage...). À Marseille, l'équipe Politique de la Ville a initié en 2015 une démarche de concertation et de participation des habitants : dans le cadre de chantiers éducatifs ouverts, c'est-à-dire visibles par tous, l'association Cabanon vertical a co-construit des mobiliers intergénérationnels, légers et réversibles (agrès sportifs, assises, ombrières, modules polyvalents). Les associations ont un rôle actif dans ce type de démarche de concertation et de participation des habitants. Elles alertent aussi sur les dégradations, l'absence d'aménités élémentaires ou les restrictions d'accès à l'espace public.

LE DÉSIR DE RÉAPPROPRIATION INDIVIDUELLE

Les agréments d'initiative privée ou associative constituent l'une des réponses à l'impression d'abandon de l'espace public, aux négligences mal vécues. La réappropriation individuelle passe, par exemple, par la construction de

Cité Bellevue, Marseille, Gecko 2 © cabanon vertical

parklets* ou ¨stationnements pour piétons¨ (mini-places publiques créées de façon plus ou moins pérenne sur une ou plusieurs places de stationnement) et de stations de compostage ou par ¨la végétalisation de compensation¨ du pas de porte ou du trottoir. Cette dernière intervention présente plusieurs intérêts : elle rend la rue plus attrayante, elle contribue à la trame verte en préservant la biodiversité, et les séquences de trottoir investies sont beaucoup moins encombrées par les sacs poubelles. Improvisée, cette pratique pose toutefois la question de l'extension de la sphère privée sur l'espace public. Les collectivités cherchent donc à l'encadrer par une charte ou un "code de la rue" destiné à éviter des conflits d'usage (encombrements, absence d'entretien), l'accaparement d'une partie de l'espace public voire une substitution ou un transfert de rôles, à terme. L'idée fait néanmoins son chemin et certains paysagistes intègrent des mobiliers hybrides dans leur projet.

2

L'accueil de nouvelles pratiques

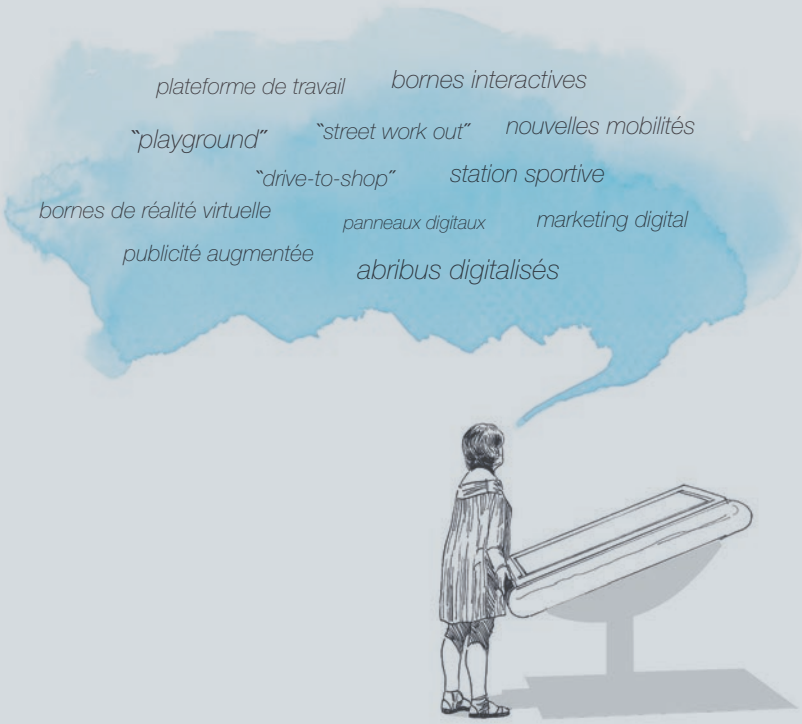

¨La neutralisation verte¨ d'une avenue
Av. da Liberdade, Braga, Portugal

LA DEMANDE DE NOUVEAUX ESPACES

L'aménageur et l'usager questionnent les espaces qui vieillissent mal, démodés, inadaptés, encombrés, trop minéraux, fortement marqués par la présence de la voiture, où la déambulation a peu de place. Les designers urbains imaginent un mobilier urbain à usages diversifiés (repos, réfection, connexion...) et souvent modulable.

Des réponses sont déjà apportées : expérimentations de la piétonisation et de l'animation (les Dimanches de La Canebière à Marseille), réduction du nombre de voies de circulation automobile, création d'autoroutes pour cyclistes, neutralisation de voies et création ¨d'avenues vertes¨...

De nouvelles pratiques vont peut-être se développer (travail à l'extérieur, ¨entraînement de rue¨ entre gymnastique et musculation, courses, marathons universitaires...) pour lesquelles il sera nécessaire d'aménager des ¨plateformes de travail urbaines¨, des ¨comptoirs¨ pour travailler debout, des ¨stations sportives¨, des couloirs.

Des enquêtes exploratoires cherchent à comprendre la demande des jeunes souvent paradoxale et fluctuante (à la fois désir d'intimité et besoin de la vie en groupe). La rareté des espaces sportifs libres d'accès et l'attraction des centres commerciaux en l'absence de lieux remportant l'adhésion des jeunes dans les périphéries sont désormais des éléments mieux intégrés dans la réflexion des concepteurs et des porteurs de projet. Certaines villes expérimentent les ¨mini-skate parks¨ et les ¨playgrounds¨, des ¨cages¨ de foot ou de basket aux dimensions non règlementaires où l'étroitesse de l'aire de jeu facilite le jeu ¨physique¨ (canal Saint-Martin, Paris).

L'APPARITION DU MOBILIER INTELLIGENT

La réalité virtuelle et la réalité augmentée sont mises de plus en plus au service de l'urbanisme et de la vie urbaine. Des applications permettent aux aménageurs de connaître la fréquence des passages et le temps de stationnement des piétons. Le groupe Eiffage a mis au point une gestion des flux de voitures en temps réel : des voies sont ouvertes aux heures de pointe ou selon le trafic détecté à un moment donné.

Le mobilier urbain tactile, connecté, interactif fait son apparition dans l'espace public : des bornes de réalité virtuelle ponctuent les parcours historiques ou les circuits touristiques ; des relais répondent au besoin de connexion immédiate (Wi-Fi, applications transports en commun). Grâce aux panneaux photovoltaïques, des abris bus proposent des services : des prises USB qui permettent de recharger le smartphone en attendant le bus, un éclairage LED adapté qui se déclenche en présence de passagers, un écran qui diffuse des informations destinées aux voyageurs.

Les spécialistes du marketing, les investisseurs publicitaires, les grandes enseignes mettent au point des techniques de géolocalisation fine de plus en plus élaborées (annonce ou localisation diffusée sur un GPS pouvant être associée à une fonction de guidage, abribus digitalisés, écrans captifs...) pour collecter des données, connaître les pratiques d'achat et les mobilités, évaluer l'audience des marques et mieux cibler la publicité, inciter à se rendre dans un point de vente physique (˝drive-to-store˝, ˝walk-to-store˝...).

Pour le moment, l'ajout de ces nouveaux éléments dans l'espace public n'a pas d'incidence sur sa conception. En sera-t-il toujours de même ? La culture de l'instantanéité et de l'ultra-connexion aura-t-elle un jour une influence sur l'écriture des espaces ouverts, sur l'organisation et l'aspect des rues et des places ?

Maxxi, Rome

© UrbaLyon

Berges du Rhône, Lyon

Jeux d'enfants

Promenade François Mulet, La Ciotat

Parvis et "skate-park"

3

La préservation de la sociabilité

Solar Tree (Ross Lovegroove / Artemide) **Porta Nuova, Milan**

LE SAVOIR VIVRE EN COMMUN, UNE NÉCESSITÉ

Pour répondre aux attentes de tous et dans une logique de répartition des usages, les mobiliers sont additionnés et les différentes parties dédiées sont sécurisées (panneaux d'interdiction, ajouts de barrières urbaines...). L'espace à l'usage de tous est peu à peu cloisonné. Dans un entretien donné en 2007, le paysagiste Michel Corajoud alertait sur ce phénomène qui renforce ¨l'irresponsabilité et les attitudes revendicatrices au détriment du sens civique¨.

Partager, c'est aussi diviser. Selon lui, il faut clarifier et simplifier l'espace public pour éviter les rancœurs entre les usagers et le repli sur les individualismes. Une gestion d'ensemble des espaces publics doit être assurée. L'accumulation des usages doit être maîtrisée pour renouer avec ¨une pratique de l'espace commun sans tension ni concurrence¨.

La question du genre dans l'espace public, la place des personnées âgées et la réelle accessibilité des personnes handicapées font aussi partie des préoccupations majeures des élus et des aménageurs.

« Dédier des espaces,
c'est aussi exclure. »

Michel Corajoud

Piazza Trilussa, Rome, Italie

Jardins de la Fontaine, Nîmes

L'ESPACE PUBLIC DES CENTRES ANCIENS, UNE VALEUR REFUGE

Les acteurs de la ville redécouvrent les vertus des espaces publics patrimoniaux des centres-villes en matière d'image et d'attractivité. La mise en valeur des places et des rues constitue même une réaction à la perte d'identité urbaine redoutée dans les espaces urbains périphériques, souvent pauvres en espaces de rencontre et d'échange (grands ensembles...). Les espaces publics des centres historiques constituent des supports de l'économie locale mais la concurrence des zones de consommation périurbaines met en difficulté leur activité commerciale et accentue leur désaffection voire, parfois, leur désertification. L'architecte urbaniste David Mangin a analysé l'opposition entre ¨la ville des enclaves privées¨ et ¨la ville du domaine public¨ (La ville franchisée, 2004, Éditions de La Villette). L'enjeu est de maintenir l'attractivité des centres anciens avec des usages adaptés et des équipements suffisants, et d'encourager une mixité d'usages conviviale et respectueuse de la qualité de vie de tous (retour des jeunes sur les parvis ou les places, prise en compte des riverains...).

L'ESPACE LIBRE DES GRANDS ENSEMBLES, UN ATOUT À RÉVÉLER

Dans les grands ensembles, où les espaces ne sont pas délimités, ¨où les immeubles ne constituent plus la limite de la voie mais sont disposés à distance de celle-ci, au milieu d'un espace libre, [...] le refus de la rue contribue à la déstructuration des espaces urbains" (La place et le sens du vide, Helène Hatzfeld, 2012).

Square Averroès, La Duchère, Lyon.

CHIAMATA ALLE ARTI #FLORENCECALLING 2018

LA CRÉATIVITÉ EN RÉPONSE AU TERRORISME

À l'initiative de l'architecte Stefano Boeri, la commune de Florence a organisé en janvier 2018 un concours d'idées sur le thème suivant : se protéger du terrorisme en combinant beauté et sécurité. Les 52 équipes ont proposé des dispositifs dissuasifs innovants, amovibles, modulables, escamotables, plus esthétiques et plus urbains (¨pots de fleurs anti-terreur¨, habillage des blocs de béton, supports de vélo...) pour apporter des réponses sereines et préserver les lieux de rencontres et d'échanges des centres-villes européens.

Correlativi Oggetti © Debora Vermi, Stefano Madelli

Dispositifs de sécurité, quai de la fraternité, Marseille

L'espace libre est soit dilaté soit fragmenté et sa partie aménagée est souvent très réduite. C'est pourquoi, les paysagistes initient de nouveaux types d'intervention dans ces lieux qui ne sont ni privés ni publics mais collectifs pour révéler et mettre à profit leurs potentiels : de grands volumes, un sol considéré comme un ¨matériau de projet¨ (ibidem), la capacité à évoluer et à recevoir de multiples usages.

LE DROIT À LA BEAUTÉ

Les nouveaux dispositifs de sécurité civile appelés aussi ¨éléments de défense passive¨ (barrières militaires, chicanes, blocs de béton, séparateurs modulaires de voie...) qui sont installés dans l'urgence dans l'espace public sont une réponse immédiate aux risques d'attentats mais ils portent atteinte à la qualité des places requalifiées ou des rues redevenues piétonnes. Ils font apparaître des lieux de vie anxiogènes, repoussoirs. Les espaces publics où l'on était parvenu à retirer les voitures sont à nouveau remplis par du mobilier et des chicanes.

L'espace public peut se déliter à force de renoncements (rétrécissement, beauté devenue accessoire, acceptation de restrictions à la liberté de se déplacer sur l'espace public). L'utilisation des blocs de béton comme banquettes improvisées dans des lieux publics dépourvus de bancs, manifeste une forme de résistance de la part de la population mais la mise en sécurité ne doit pas sacrifier la beauté et l'identité des villes. Des architectes et des concepteurs commencent à imaginer des scénarios urbains et à inventer un mobilier urbain modulaire et multifonctionnel qui prenne le relais des blocs de béton ou des ¨bancs sarcophages¨.

LIMITATION

Porte d'Aix, Marseille

PARTITION

Boulevard de Bruxelles, Nîmes

L'ESPACE PUBLIC MÉDITERRANÉEN :
TERRITOIRE, CLIMAT, CULTURE

DES ARCHÉTYPES

Quand on fait référence aux espaces publics des villes de la rive nord de la Méditerranée occidentale et, de façon plus générale, des villes méridionales, on évoque souvent un large espace ouvert inondé d'une lumière intense ou une ruelle étroite, escarpée et plongée dans la pénombre. On cite l'agora grecque, le forum romain, le parvis étroit des cathédrales médiévales, la place civique de la Renaissance, la ¨plaza mayor¨ espagnole bordée d'arcades, la place du marché colorée, la placette organisée autour d'un tilleul ou d'un platane centenaire, les voies pavées à pas d'âne*. Au-delà d'images qui peuvent paraître réductrices, on peut retenir des constantes utiles pour construire un projet d'espace public.

UN HÉRITAGE URBAIN OMNIPRÉSENT

La forme des espaces publics est souvent le résultat de l'imbrication de volumes géométriques, d'un jeu de construction en terrain escarpé où alternent ombre et lumière, espaces couverts et ciels ouverts, terrasses et calades. Beaucoup de cités sont fortement conditionnées par l'histoire et modelées par la stratification (taille réduite ou forme irrégulière des espaces vides, superposition des usages, traces du passé lisibles partout, patine des matériaux...). La couleur, la minéralité constituent des sortes de marques de fabrique mais le végétal est lui aussi un élément-clef des espaces publics : c'est la première source de rafraîchissement.

La familiarité avec les pratiques à l'air libre constitue un autre aspect majeur. Grâce à un climat très clément, la dimension économique de l'espace vide est importante : on y trouve les marchés quotidiens ou hebdomadaires, les terrasses de café, le commerce informel. La sociabilité nocturne est très développée. La proximité de la mer ou les promenades souvent arborées (cours, ¨corso¨, ¨alameda¨...) favorisent les pratiques (rencontre, rassemblement) et la flânerie tout au long de l'année (¨passeggiata¨ le long des plages en Italie, promenade sur le terre-plein du ¨paseo¨ en Espagne...). Les bruits, le mouvement perpétuel, la confusion, la sensation de chaos, la gesticulation, la vitesse, l'urgence constituent une atmosphère ¨vivante¨.

Paseo de Catalina de Ribera, Séville

Plaza de la Encarnación, Séville

UNE MANIÈRE DE VIVRE ENSEMBLE

Dans les centres-villes, les lieux où l'on pratique régulièrement le ¨vivre ensemble¨ sont nombreux. Les placettes, les arcades, les parcs, les balcons sur la ville, les quais permettent aux habitants et aux visiteurs de prendre le temps, de se retrouver dans un cadre agréable. L'espace emblématique, c'est la place, le centre de la vie sociale, le cœur de la cité, le lieu de la rencontre et du bavardage, des manifestations et des décisions solennelles, des spectacles, des concerts à l'air libre et des fêtes collectives qui réactivent le sentiment d'appartenance. Les relations sociales s'entretiennent également dans des espaces publics réduits (galerie, arcade, palier de rue en escalier, square de quartier...) ou entre la rue et l'espace privé (balcon, toit-terrasse, potager suspendu...). C'est ce que les sociologues et les anthropologues appellent ¨l'économie de la rue¨ ou la ¨familiarité de quartier¨ (Jane Jacobs, 1961).

L'urbanisme influencé par le Mouvement moderne a souvent fait disparaître les savoir-faire ancestraux en matière de composition des espaces publics (rapport intime avec l'ombre et la lumière naturelle, gestion de la chaleur) en transplantant des procédés exogènes et des matériaux inadaptés (urbanisme de dalle, espaces dilatés et minéraux, absence de trottoirs, de plantations...). L'anonymat dans les grandes villes, la segmentation de la société et l'approche différente des espaces publics selon les cultures, la déprise économique, la paupérisation et le délabrement des quartiers centraux peuvent expliquer le déficit d'intérêt général des comportements désinvoltes (jets de déchets sur la voie publique), les salissures et les dégradations. L'espace public devient un bien de consommation comme un autre. Comme il appartient à tout le monde, il n'est à personne. Certains lieux abandonnés reçoivent des activités stigmatisantes (urinoirs, dépôts d'ordures, lieux de stockage d'encombrants...).

Confrontées aux incivilités et à l'indifférence, les collectivités doivent rétablir les aménités urbaines nécessaires (nettoyage, réparation, remplacement...). Dans le même temps, continuant à croire aux vertus des espaces ouverts vivants et à l'existence d'une certaine conscience collective de l'espace public dans le monde méditerranéen, elles font appel à la créativité des concepteurs pour préserver le goût de la vie à l'air libre.

Sienne

Saragosse

Marseille

Saragosse

Venise

Marseille

 Fontaine dynamique, La Pointe San-Crist, Martigues (Gilles Amphoux, paysagiste)

LE VOCABULAIRE DES ESPACES PUBLICS

LES ÉLÉMENTS DU VOCABULAIRE DES ESPACES PUBLICS

LE VÉGÉTAL

L'EAU

LA CONCEPTION LUMIÈRE

LE MOBILIER

LES MATÉRIAUX

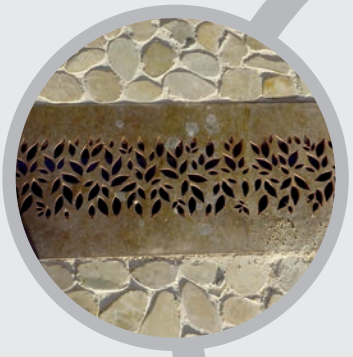

Le choix des éléments nécessaires à l'aménagement d'un espace public contribue à créer une atmosphère, une identité urbaine ou villageoise mais joue également un grand rôle dans la compréhension des fonctions et des usages, et facilite beaucoup la gestion courante de cet espace. Intégrés dans une composition cohérente, conçus pour durer, implantés avec précision et agencés correctement les uns par rapport aux autres, les jardinières, les potelets, les panneaux, les lampadaires, les bancs, les abris, les arbres et les réseaux participent à la fabrication de lieux publics à la fois fonctionnels et pérennes.

La mise en œuvre de nouveaux matériaux (les sols en béton ont beaucoup évolué et ils se sont diversifiés en matière de formes et de couleurs) nécessite l'intervention d'entreprises formées aux nouveaux procédés de pose et d'agencement. L'offre en mobilier urbain est devenue pléthorique : pour bien le choisir et bien le doser, les concepteurs tiennent compte de l'espace dans sa globalité, du caractère diurne ou nocturne, et de l'impact des passages et des intempéries.

1

Les matériaux

Les matériaux des espaces publics sont liés au contexte et à la spécificité de chaque aménagement : usages privilégiés, fréquentations, site patrimonial, budget... Ils sont sélectionnés selon leur destination: usage occasionnel, mobilier à destination des piétons et cyclistes, canalisation des flux...
Ils proposent une matérialité à l'espace et engagent un dialogue entre le site et le paysage.

LE GRAIN DES ESPACES PUBLICS

LA PIERRE

Performances et teintes multiples • Durabilité • Bonne réaction à la compression • Évolution variable selon ses qualités face aux intempéries ou en fonction des usages • Nécessité de la choisir en fonction des pratiques et des publics.

LA BRIQUE

Crue, en terre cuite, en ciment, poreuse ou non • Remplace avantageusement la pierre : moins encombrante, plus facilement assemblée (sans travail de taille) • Travail en compression • Formes structurelles variées • Porosité (supporte peu l'humidité du sol, de la pluie et du gel).

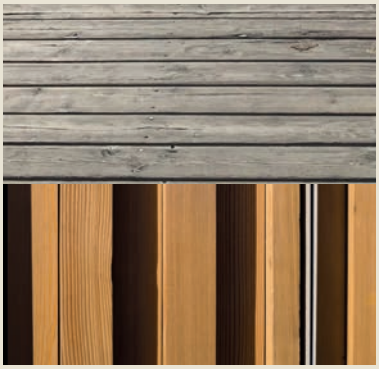

LE BOIS

Plus ou moins tendre • Performances variables selon les essences • Teintes multiples • Performance en structure • Flexion et traction acceptée en revêtement • Chaleureux et vivant • Bilan écologique plutôt négatif si traité avec des colles et des résines synthétiques.

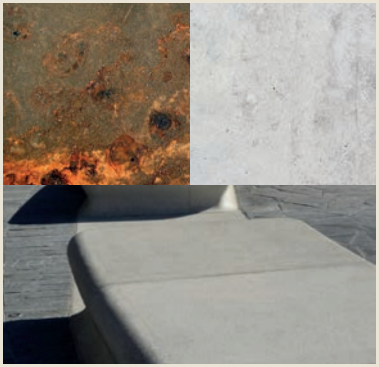

LE BÉTON

Performant en matière de résistance et de flexibilité • Texture variable selon sa mise en œuvre (du réfléchissant au granuleux) • Couleur variable selon la composition et évolutive avec le temps (oxydation du fer) • Performance en structure • Mise en œuvre évolutive, de plus en plus performante.

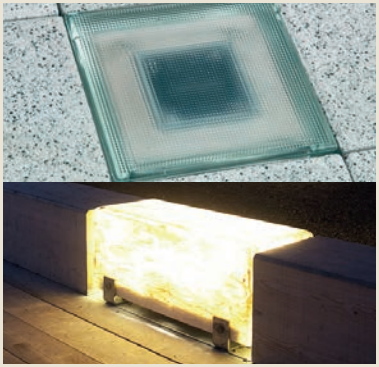

LE VERRE - LA FIBRE DE VERRE

Utilisation structurelle pour créer des surfaces (panneau de garde-corps, aubette...) et des volumes (banc en fibre de verre avec éclairage intégré) • Différents aspects : texturé, granuleux, coloré • Utilisé à l'horizontale, crée des cheminements, éclaire un site archéologique, constitue une rigole lumineuse.

LE MÉTAL

Formes complexes • Production en série • Grandes portées • Efficacité en traction, cisaillement et flexion • Symbole d'une idée de progrès sans faire l'unanimité (matériau réputé froid) • Accord avec d'autres matériaux (pierre, béton...) • Adapté pour créer des parois ajourées, des panneaux occultants et des clôtures brise-vue.

Le choix du matériau dans le dessin d'un espace public nécessite une certaine réflexion. Le caractère des matériaux, leur mise en œuvre et les marques de leur vécu qualifient de fait un espace. La matière est perçue différemment selon qu'elle est travaillée ou brute, brillante ou rugueuse, fragile ou résistante. Chaque matériau raconte une histoire : il peut être perçu comme intangible ou éphémère, austère ou noble. On le dit chaleureux ou froid. Il a des qualités intrinsèques, une ˝spécialité˝, un ˝potentiel de structure, de revêtement et de mise en œuvre˝. En fonction de sa pigmentation, de sa clarté, de sa rugosité, de sa texture ou de sa composition, le matériau a une capacité à atténuer un excès de lumière, réfléchir ou absorber les rayonnements solaires, dégager plus ou moins de chaleur (albédo*) et sur plus ou moins de temps (inertie).

Pour répondre aux besoins propres à l'usager de l'espace public, les matériaux de revêtement utilisés doivent être lisibles, présenter une planéité* parfaite, être performants en matière de stabilité et de rugosité (pour éviter de créer une surface glissante par temps de pluie) sans pour autant présenter des aspérités qui pourraient faire trébucher, permettre une bonne évacuation des eaux, et rester propres. Les malfaçons, les jonctions défectueuses et le vieillissement prématuré des matériaux donnent rapidement une impression d'abandon.

Place de la Victoire, Roquefort-la-Bédoule (Agence Città)

Place du Général de Gaulle, Ceyreste (groupement Strada / città)

Les propriétés acoustiques des matériaux de voirie exercent une influence sur l'attractivité d'un espace urbain, le bien-être des usagers ou la durée du séjour dans un endroit. Le bruit de roulement créé par les joints et la réverbération du bruit sur les bâtiments sont pris en compte.

Pour le gestionnaire des espaces publics, le revêtement et les matériaux de surface doivent respecter plusieurs critères : la durabilité, le respect de l'environnement, la facilité de mise en œuvre et d'entretien, et le coût. Les trottoirs qui supportent quotidiennement le poids des camions de livraison bénéficient d'un revêtement robuste, les espaces dédiés au marché de plein air sont revêtus avec des matériaux facilement nettoyables et adaptés au contact alimentaire.

Les concepteurs privilégient un retour aux matériaux et dispositifs traditionnels, si possible locaux (couleur, grain, texture). Ils cherchent à éviter une trop grande sophistication que la maîtrise d'ouvrage aurait, ensuite, des difficultés à assumer dans le cas de sous-traitances multiples, en l'absence de budget ou de personnel suffisamment formé (dalles endommagées ou détruites au marteau-piqueur à l'occasion de travaux de réseaux, pavement reconstitué avec des ¨rustines¨ d'enrobé à froid, règles de pose non respectées...).

Esplanade Jean-Paul II, Marseille (Cabinet Bruno Fortier Architecte)

Praia da Norte, Viana do Castelo, Portugal (Atelier 66, Maria João Patronilho e Associados)

2
Le végétal

jardin sec repère filtre
voûte de verdure épaisseur
évapotranspiration* composition
cadrage occultation strates*
ponctuation parterre sol drainant
cépée* dalle alvéolée engazonnée
canopée* mur végétal houppier*
parc urbain*

LE VERT, ÉLÉMENT D'URBANITÉ

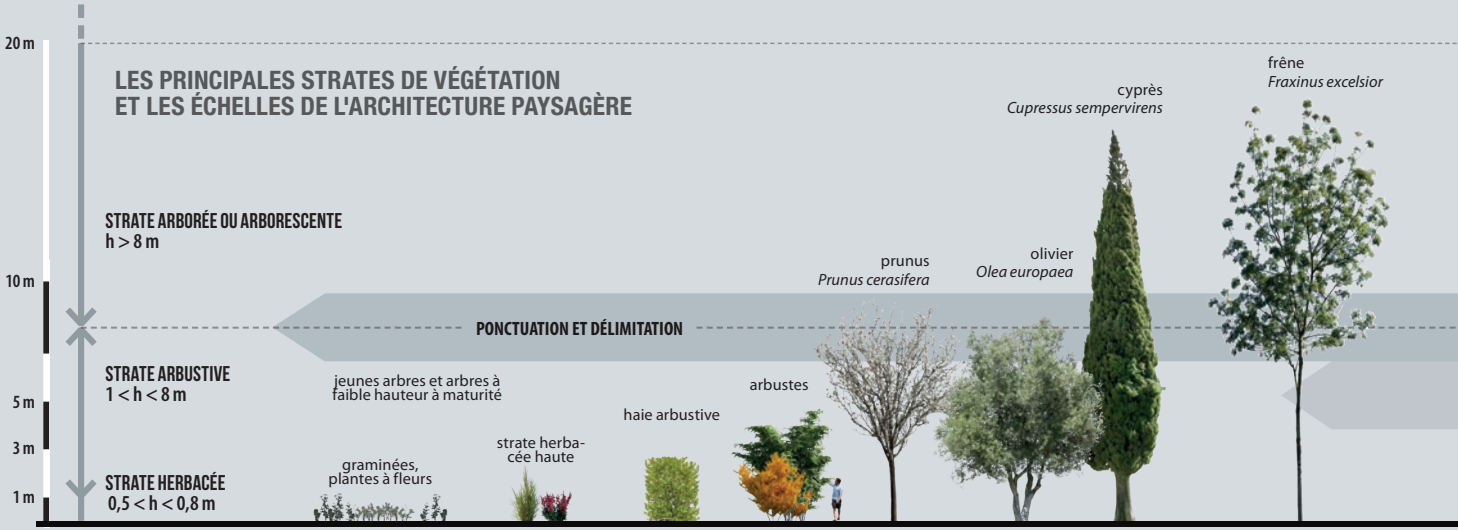

Le végétal a une grande importance dans la ville. Il a un rôle social, pédagogique et récréatif. Il contribue à apporter une qualité de vie et un confort aux habitants et il rend agréables les lieux de rencontre. Il rafraîchit, fait baisser la température ressentie, accueille la biodiversité, donne une image de ville responsable et respectueuse. C'est l'un des outils principaux pour lutter contre les îlots de chaleur urbains. L'intégration d'éléments présents sur le site (arbres, arbustes, rochers) et la préservation de zones perméables et de nature (mélange terre-pierre, pleine terre) contribuent à créer des ambiances agréables.

Les arbustes et les arbres sont aussi des éléments de composition urbaine. Ils permettent de donner un volume à un espace (haie, bosquet, voûte verte...) et ils contribuent à structurer les aménagements (délimitation, séparation des espaces, hiérarchisation, qualification du vide, maillage paysager, cadrage des vues, écran...). Ils aident à (re) construire l'identité d'une place ou d'une rue (conjugaison espace privé/espace public). Ils peuvent même être considérés comme des éléments du mobilier des espaces publics (tapis d'herbe où l'on peut s'étendre, tronc sur lequel on peut s'adosser...).

L'arbre de haute tige est un élément de ponctuation, un repère, la marque de noblesse d'une architecture ancienne.

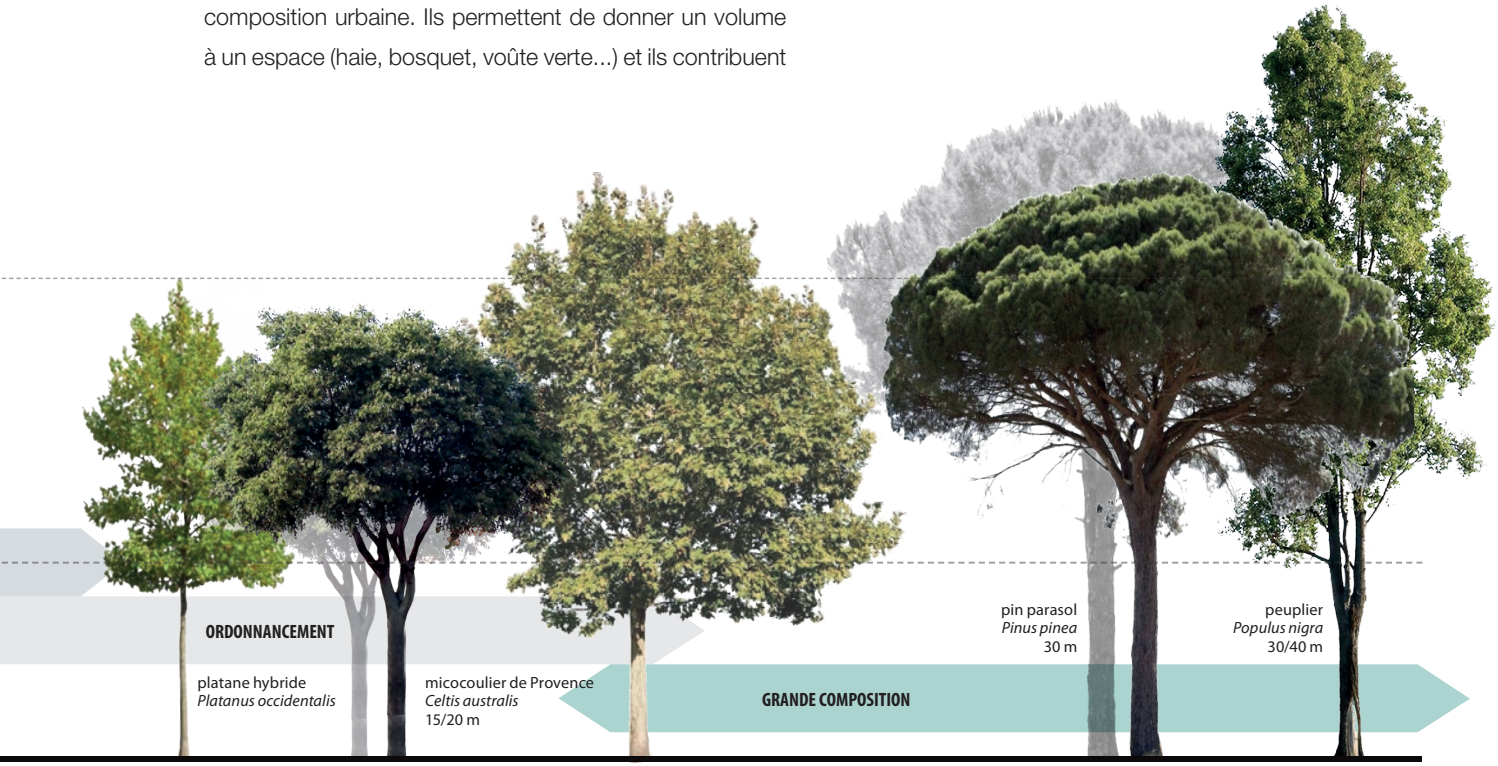

Il invite à faire une pause, il peut constituer un point de rencontre. La compréhension de sa forme et de sa structure (densité du feuillage, port, volume du houppier, élargissement en table, longévité...) permet d'établir un rapport d'échelle ou de créer une voûte verte qui apporte une atmosphère spécifique.

Les arbres plantés sont sélectionné pour leurs qualités ornementales ou pour un ombrage particulier (micocouliers des avenues et des allées de Nîmes ou d'Aix-en-Provence) mais aussi pour leur grande utilité écologique. Groupés et alignés, ils permettent d'améliorer la qualité de l'air urbain (épuration de la pollution atmosphérique, fixation des particules, pouvoir réfléchissant des canopées), atténuent le bruit, permettent de contrôler les effets du vent, créent un microclimat.

Leur pied peut devenir un petit jardin. En stockant l'eau, ce micro-espace vert est favorable à l'évapotranspiration.

Le choix de planter des arbres fruitiers pour border les voies permet d'attirer les insectes et les oiseaux quand d'autres essences repoussent certains nuisibles. Le projet de paysage permet de mettre en relation certaines espèces utiles les unes aux autres.

Cours Mirabeau, Aix-en-Provence (Antoine Grumbach)

Cépées, place Villeneuve-Bargemon, Marseille (Franck Hammoutène)

CADRAGE

Place de la Joliette, Marseille

ÉTAGEMENT

Place basse Henri Verneuil (Ateliers Lion mandataire - Kern et Associés - Ilex - Ingerop - Itinéraires)

3

L'eau

Sous le ciel méditerranéen, l'eau est l'un des éléments à la base de toute création d'espace public. Là où il y a de l'eau en suffisance s'élève le grand arbre, notamment le platane, symbole de la régénération dans la Grèce antique, qui crée un signal et offre une ombre dense et rafraîchissante en été grâce à ses grandes feuilles. C'est là où il y a de l'eau, un signal, de l'ombre et de la fraîcheur que l'espace public méditerranéen peut vraiment exister. L'eau, à la fois vitale et symbolique, a été reléguée au second plan pendant la période du tout-automobile. Aujourd'hui, elle redevient un élément primordial de la qualité urbaine, en particulier dans les villes densément bâties. Cette redécouverte est étroitement liée au réchauffement climatique qui se ressent particulièrement dans le milieu urbain. L'ambiance est aussi devenue l'un des enjeux des espaces publics.

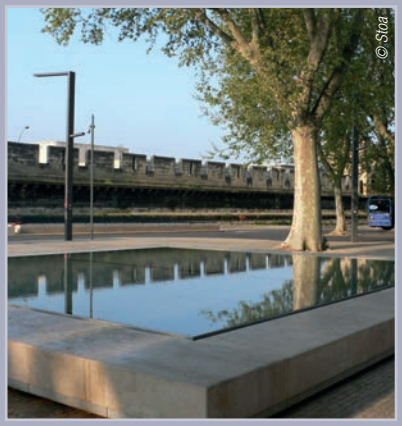

MIROIR D'EAU
Cours Kennedy, Avignon

Un espace, quatre fonctions : surface-miroir qui reflète et met en valeur le patrimoine, brumisateur qui prodigue fraîcheur et confort thermique, lieu de promenade en période de forte chaleur, aire de jeux • Fontaine sèche (absence de bassin extérieur).

FONTAINE DYNAMIQUE
Vila Praia de Âncora, Portugal

Jets d'eau • Fonctionnement séquentiel.

BASSIN
Parvis de l'Hôtel de Ville, Gémenos

Renforce l'orientation d'une voie ou d'une place • Plus attractif qu'un caniveau, met en valeur l'écoulement de l'eau grâce à des matériaux nobles • Souligne le dessin d'un mobilier urbain • Marque une limite.

FONTAINE
Rue Paul Lendrin, Toulon

Ponctuelle • Fonctionnelle • À la fois esthétique et utile • Art urbain • Souvent discrète dans l'espace public.

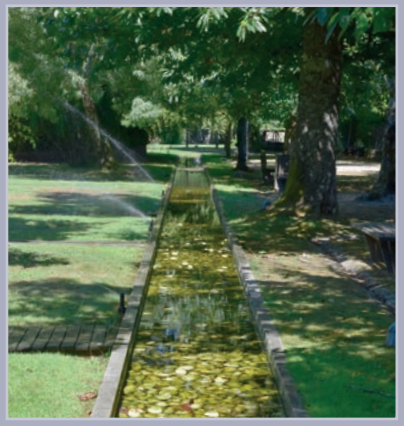

RIGOLE-CANAL
Ponte de Lima, Portugal

Caniveau • Canal paysager • Rôle fonctionnel • Rôle structurant • Agrément visuel • Apport de fraîcheur.

FONTAINE MONUMENTALE
Place de la Joliette, Marseille

Véritable objet urbain à l'échelle de la ville qui "fait spectacle" • Objet à contempler • Repère dans la ville • Lieu fédérateur, identitaire • Lieu de rencontre.

Saint-Rémy-de-Provence

Rigole

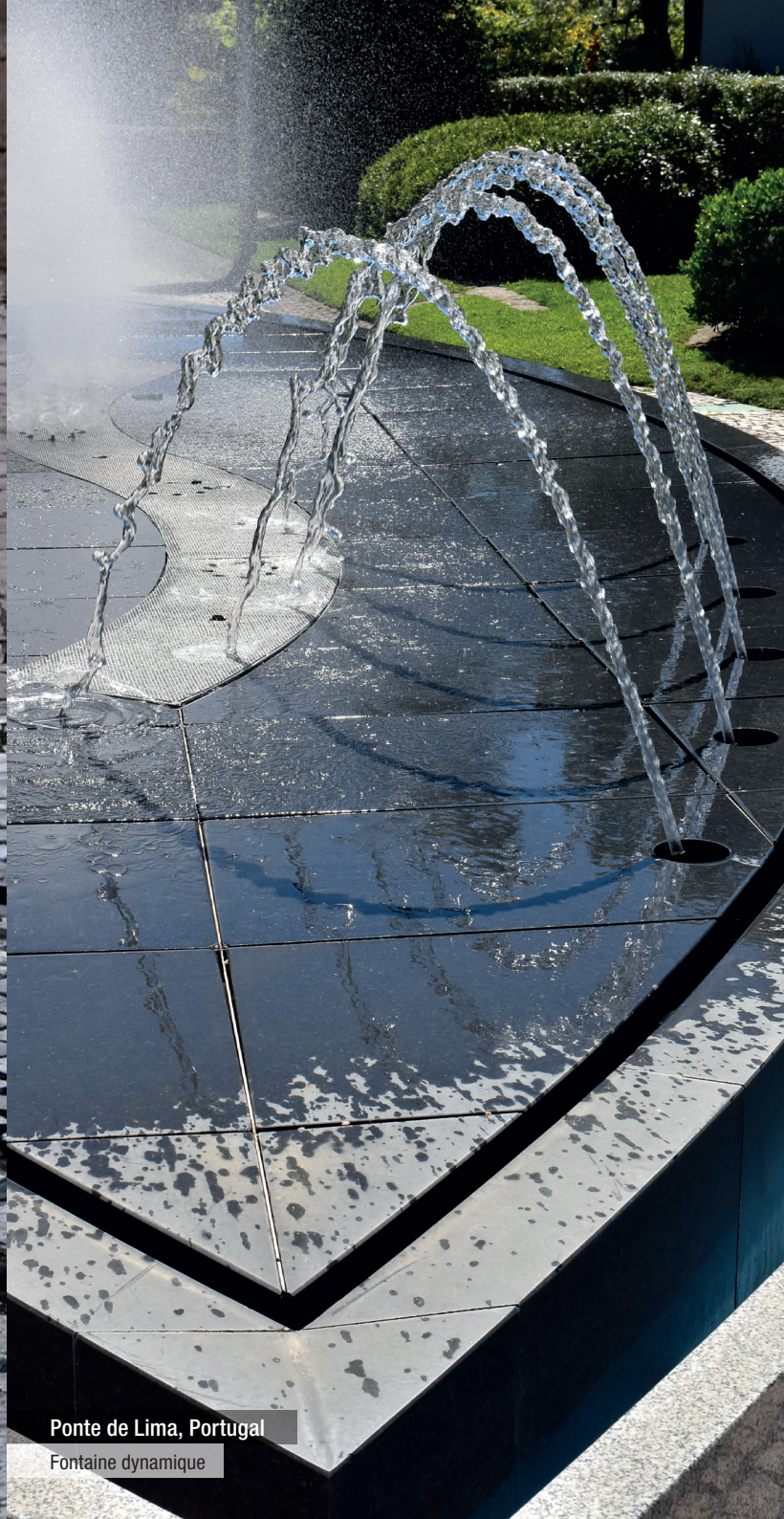

Ponte de Lima, Portugal

Fontaine dynamique

L'eau permet le désaltérement (fontaine à boire, fontaine Wallace*...) et une régulation de la température. Les espaces humides ont un rôle de thermorégulateur et apportent de la fraîcheur.

L'ambiance est aussi l'un des enjeux des espaces publics contemporains. L'eau est l'un des outils privilégiés pour apporter de l'agrément : elle est utilisée comme ornement (bassin, fontaine...) et comme objet ludique (jets, brumisateurs, jeux d'eau...). Elle masque le bruit de la circulation et apaise les espaces dédiés au repos.

Comme la végétation, c'est un outil de projet. Sa présence se choisit et se dessine (point d'eau isolé, ponctuation régulière, surface évolutive ou immuable). Elle structure les espaces pour les piétons, sert de repère comme l'arbre. Elle peut même faire partie intégrante du cheminement (pédiluve) et former un axe de composition, donner une direction (bassin, canal).

Les concepteurs redécouvrent la gestion de l'hydrologie dans l'espace public et exploitent parfois une partie des eaux de pluie et de ruissellement pour des usages artistiques et ludiques. Certains dispositifs très élaborés impliquent un entretien constant et l'anticipation des incivilités ou du vandalisme par des régulations indispensables (surveillance automatisée).

Fontaine lumineuse, Paseo de la Sierra de Atapuerca, Burgos, Espagne

4

Le mobilier

Le mobilier est une notion qui englobe tous les objets et tous les dispositifs qui sont installés dans l'espace public afin de répondre aux besoins de tous les usagers.

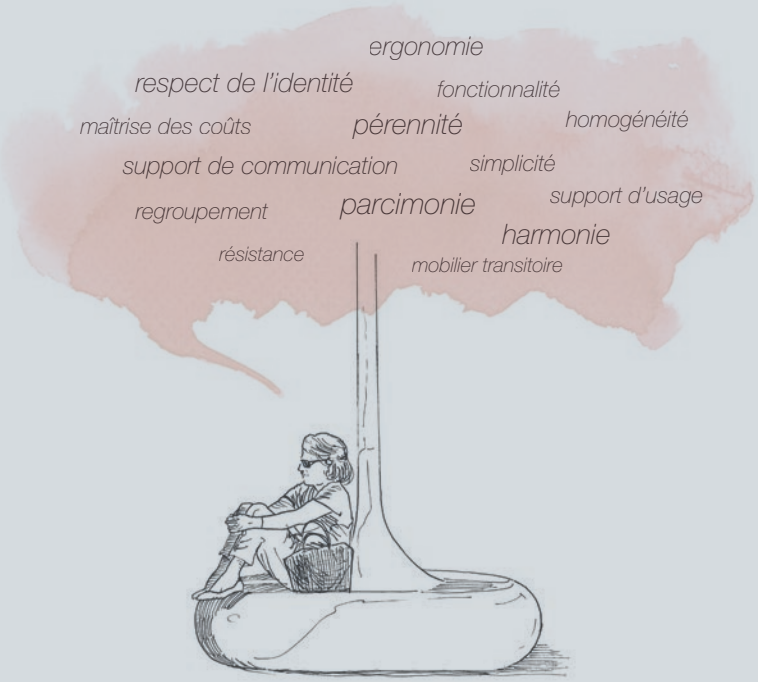

INFORMATION ET COMMUNICATION

TOTEM SIGNALÉTIQUE DRAIAC®

Gignac-la-Nerthe (Agence Comac)

Plaque • Fléchage directionnel • Table d'orientation • Panneau publicitaire • Panneau d'information touristique • Planimètre • Caisson sucette • Signalétique monolithe • Mât • Totem.

ASSISE + LOISIR + SPORT

CHAISE LONGUE

Promenade François Mulet, La Ciotat

Banquette • Chaise longue • Chaise balance • Table • Tourniquet • Balançoire • Bascule-trébuchet • Toboggan • Mobilier "d'entraînement de rue"/de parcours santé • Barres fixes • Piste de skateboard.

LUMINAIRE

AMÉNAGEMENT DE PLAGE

Âncora, Portugal

Candélabre • Lampadaire • Mât • Suspension • Éclairage sur câble à LED • Applique • Spot intégré au sol • Potelet lumineux • Banc en fibre de verre avec éclairage • Lanterne de chemin piéton.

VÉGÉTATION

BANC-PROTECTION D'ARBRES

Place Garibaldi, Nice

Grille de protection d'arbre • Tuteur • Corset-tuteur • Bac à fleurs • Jardinière • Jardinière carrée.

SÉCURITÉ

POTELETS

Place des Prêcheurs, Marseille

Séparateur de voie zebra • Plot • Potelet • Barrière de ville croix de Saint-André • Barrière métallique mobile • Plaque podotactile • Borne sphère fixe.

STATIONNEMENT

STATION VÉLO

Promenade François Mulet, La Ciotat

Arceau à vélos • Appui-vélo • Chasse-roue • Horodateur • Borne de charge pour véhicules électriques.

HYGIÈNE ET PROPRETÉ

ARMOIRE À POUBELLES

Bram

Poubelle • Corbeille • Conteneur de tri sélectif • Sanitaire public • Sanisette.

FILTRAGE DE LA LUMIÈRE

PERGOLA

Place du Globe, Toulon

Aubette • Pergola • Halle de marché • Brise-soleil* • Ombrière* • Velum*.

Le mobilier est lié à une fonction ou à un service offert par la collectivité : repos, protection contre les intempéries, éclairage, filtrage de la lumière, affichage, séparation des flux, limitation de la vitesse, gestion des déchets, propreté, sécurité, récréation, accessibilité et mobilité (ascenseurs urbains et escalators). Il peut constituer une forme d'identité urbaine.

Le mobilier dépend entièrement de la conception de l'aménagement et du contexte. En l'absence de projet global, la multiplicité des décideurs peut créer des espaces complexes et peu lisibles. Un mobilier surabondant contrarie les usages.

Une conception rigoureuse doit permettre d'éviter une utilisation excessive des espaces publics (bancs intégrés à un muret, jeux de matériaux, dénivelé pour indiquer une séparation...). Le concepteur doit être capable d'assurer la continuité dans l'espace (traitement unitaire tout le long d'un parcours) et la continuité dans le temps (usure, patine).

L'achat des mobiliers sur catalogue et les aménagements clés en main (jardinières, bancs, potelets...) ont souvent entraîné l'uniformisation des espaces publics dans les petites communes. L'intervention d'un concepteur permet d'éviter l'accumulation des objets urbains et de construire un espace spécifique car il élabore notamment de façon précise le cahier des charges destiné aux fabricants.

Quartier des Pins, Vitrolles (Gautier + Conquet)

Praia do Bairro Piscatório, Silvalde, Portugal

5

La conception lumière

Au-delà de la sécurisation des parcours, la mise en lumière des espaces publics est utilisée pour distinguer des monuments, souligner les modénatures des façades, créer des repères (passerelle, pont, digue, grue, silo, château d'eau...), créer une identité nocturne sur une place ou sur un quai, apporter de l'agrément à des lieux de passage (trémie, cheminement piétonnier dans un tunnel routier, dessous d'autopont...), révéler des aspects de la ville parfois insoupçonnés, changer le regard des citadins.

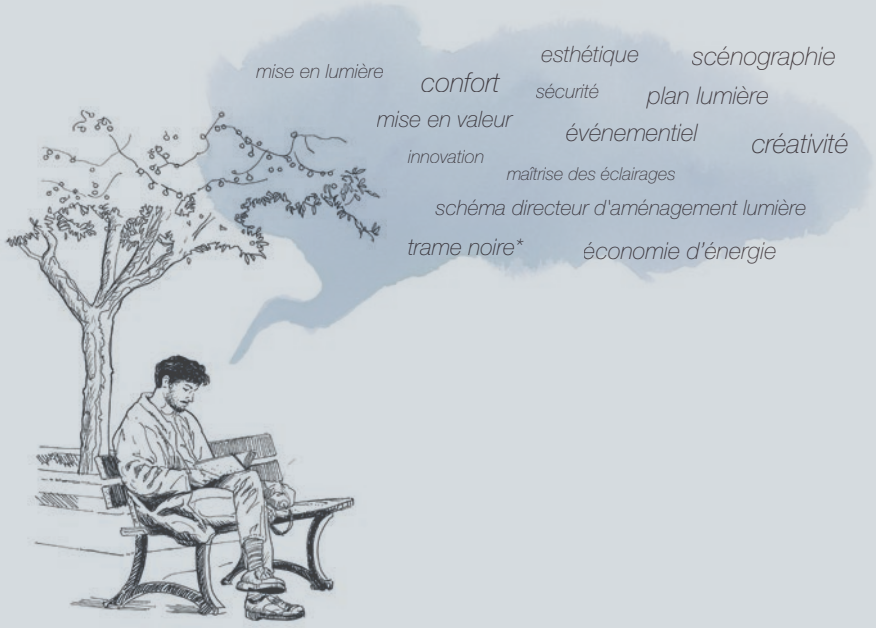

ATMOSPHÈRE
INSTALLATION PARTICIPATIVE
Giardini Luzatti, Gênes

Soulignement • Éclairage par petites touches • Parcimonie • Précision.

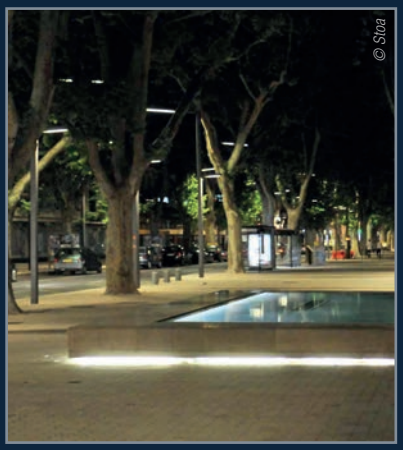

MISE EN SCÈNE
MIROIR D'EAU ÉCLAIRÉ
Avenue Jean Jaurès, Avignon

Rétro-éclairage • Éclairage rasant.

ÉCLAIRAGE ÉVÉNEMENTIEL
TROPHÉE DES LUMIÈRES 2005
Place Félix Baret, Marseille

Création d'un parcours • Éclairage de couleur • Illumination artistique.

MISE EN SCÈNE
"TRAITS ET COINS" FLUOR ARCHITECTURE
Port-Saint-Louis-du-Rhône

Ponctuation • Soulignement • Évocation.

ÉCLAIRAGE EN CONTRE-PLONGÉE
PLACE SADI CARNOT
La Ciotat

Design urbain • Intégration de l'éclairage commercial comme vecteur de l'image nocturne du site • Éclairage intégré.

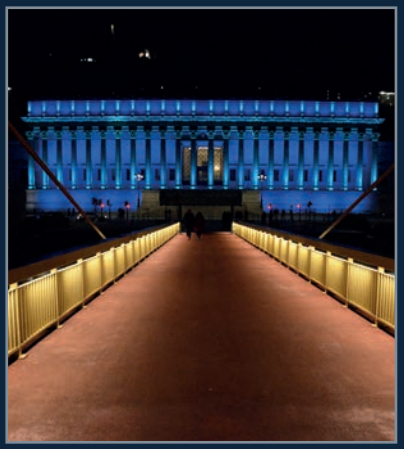

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE
MISE EN LUMIÈRE DU PALAIS DE JUSTICE (J. DONNA, DEP)
Lyon

Focale • Perspective • Effet chromatique.

Esplanade Charles de Gaulle, Nîmes (Les éclairagistes associés / A. Marguerit / B. Paris / A. Bruguerolle)

¨Au fil du temps˝, esplanade des Palmiers, Berre-l'Étang (Agence APS paysagistes / Concepteur lumière : Pierre Nègre, L'atelier Lumière)

Le choix d'un mobilier urbain inclut souvent de penser la source d'éclairage. La mise en lumière d'un arbre suffit à apporter une certaine poésie à un parcours urbain.

La mise en lumière événementielle contribue à animer la rue et à créer des atmosphères festives (illuminations des fêtes de fin d'année, projections d'images sur les façades lors de festivals ou de compétitions sportives) et de ne plus penser la nuit d'une façon purement fonctionnaliste et uniforme.

L'intervention d'un concepteur lumière permet de créer des ambiances lumineuses élaborées (éclairage rasant d'un escalier, projection d'images, éclairage ciblés sur des monuments, parcours touristiques...). Elle apporte aussi des innovations grâce à ¨l'éclairage intelligent¨ (réduction de la charge énergétique avec des LED haute performance, réglage du niveau d'éclairement en fonction des heures de la journée ou du passage des usagers, gestion à distance de l'allumage et de l'extinction des luminaires, plateforme collaborative de gestion pour une meilleure planification des interventions de maintenance et une réduction des coûts...).

La conception lumière peut être élaborée en faisant appel à l'expérience, au ressenti des usagers (éclairage participatif, applications mobiles pour signaler des dysfonctionnements...).

Une charte lumière (ou un schéma directeur d'aménagement lumière) permet de créer une identité nocturne globale, de maîtriser les intensités et les contrastes, d'harmoniser les appliques lumineuses des commerces.

Pour éviter de placer des axes entiers sous une même intensité de lumière, elle ponctue les parcours en sélectionnant les édifices les plus emblématiques ou crée des effets de surprise qui évoquent l'histoire des lieux ou soulignent la monumentalité du cadre urbain.

Burgos, Espagne (Juan Navarro Baldeweg)

La promotion d'une ¨trame urbaine d'obscurité¨ (ou ¨trame noire¨), qui préserve les contrastes et les ombres, favorise les couloirs écologiques et permet de trouver un équilibre entre la sécurité, les ambiances nocturnes souhaitées et le maintien de l'obscurité nécessaire à la vie.

PERMANENCE DU VOCABULAIRE :
L'ESPACE PUBLIC MÉRIDIONAL ET MÉDITERRANÉEN

	JET D'EAU	BASSIN	GALERIE
COMPOSANTS TRADITIONNELS	JARDINS DE LA FONTAINE, NÎMES	LAVOIR DE PUIMOISSON	PLACE GARIBALDI, NICE
REPRISES MODERNES	POINTE SAN-CRIST, MARTIGUES (BLD WATERDESIGN)	PLACE TOURTET, ST-RÉMY-DE-PROVENCE (STOA)	PLACE FRANÇOIS VILLON, AIX-EN-PROVENCE

La place ombragée par un platane fait partie des "motifs" les plus fréquents dans les espaces publics méditerranéens au même titre que la fontaine, le portique ou le pas d'âne.

VELUM

CARMONA, ESPAGNE

PROMENADE FRANÇOIS MULET, LA CIOTAT

RUE EN ESCALIER

MENTON

BARBENTANE (AGENCE CITTÀ)

PAVÉ EN CALCAIRE

MONTÉE VIA VIANELLI, IMPERIA

PLACE GABRIEL PÉRI, BÉZIERS (AGENCE NÉMIS)

LA PLACE DE L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC

LA DIMENSION ESTHÉTIQUE DES ESPACES PUBLICS

L'art dans l'espace public permet de ne pas penser celui-ci uniquement sous un angle fonctionnel. Il embellit l'image de la ville, joue un rôle de signal et sert d'agrément ludique pour les enfants. Il peut également sensibiliser les passants aux formes et aux couleurs. Il est souvent utilisé comme un élément d'attraction des territoires, pour construire un imaginaire collectif. L'art urbain peut prendre plusieurs formes : sculpture, mur végétal, mur d'eau, fontaine lumineuse, fontaine musicale, marquage au sol, Optical Art*, structure gonflable, fresque, rupture d'échelle... La lumière est considérée par les artistes comme un ¨matériau plastique à part entière˝ (Legallais, 2014). Les concerts annuels sur les places ou les plages participent aussi à ¨l'aménité artistique˝ des espaces publics. Pour faciliter une appropriation du projet par les usagers et les habitants, il faut veiller au dialogue entre l'intervention et le contexte (histoire du lieu, pratiques, ambiance recherchée, économie du projet...).

L'ART URBAIN, UN OUTIL À MANIER PRUDEMMENT

L'installation d'une œuvre d'art pérenne dans l'espace public n'est pas anodine. Elle renvoie à des notions subjectives (identité, esthétique...) et pose également des questions d'ordres technique et juridique. La tension entre l'œuvre et le contexte peut être intéressante mais la réception d'un art contextuel qui interagit avec l'environnement social ou politique n'est pas toujours facile. L'art doit pouvoir intriguer ou perturber mais sa présence doit rester en adéquation avec le site. La valeur d'usage doit aussi être en rapport avec le coût d'acquisition et de conservation. Il faut trouver le bon emplacement, la bonne échelle. La maintenance de l'œuvre incombe au maître d'ouvrage qui doit sensibiliser les techniciens des collectivités (dégradations, graffitis). Dans le cadre d'un projet urbain sur l'espace public où se trouve l'œuvre, la collectivité doit s'accorder avec l'artiste qui dispose toujours d'un droit moral sur sa création : il doit être averti de toute modification ou déplacement de celle-ci.

L'ART PROVISOIRE POUR ANIMER LA RUE

L'art éphémère (art du recyclage, ¨art précaire˝...) est plus facile à manier, plus souple. Il permet d'entamer une nouvelle approche des espaces publics sans s'engager sur la durée ou figer l'espace. Il occupe temporairement l'espace public. Il permet aussi d'expérimenter des usages et des procédés (matériaux recyclés). Les collectivités sollicitent les grapheurs pour des interventions contrôlées sur l'espace public dans le but de changer une image (mise en couleurs de murs pignons, décors muraux) ou d'accompagner des programmes autoroutiers (murs de la L2 à Marseille). Ce type d'intervention peut poser la question de la réception du public mais il suppose surtout une bonne intégration en résonance avec le site.

LE 1% ARTISTIQUE

Le 1% artistique est un outil de soutien à la création et de sensibilisation des habitants à l'art contemporain. Il permet la commande d'œuvres d'art à des artistes. La maîtrise d'ouvrage réserve 1% du coût de ses constructions pour la commande ou l'acquisition d'une ou plusieurs œuvres d'art, spécialement conçues pour le bâtiment ou l'espace considéré. Ce 1% est destiné à l'ensemble des formes d'expression dans le domaine des arts visuels : la peinture, la sculpture et les nouveaux médias – la vidéo, le design, la création sonore, la création paysagère... Il permet de favoriser la rencontre entre un artiste, un architecte et le public, en dehors du cadre des institutions dédiées à l'art contemporain.

Le Taureau, Marseille © Stephan Muntaner

La Grande Frite (Hoch Studio) **Festival des Architectures Vives 2016, Montpellier et La Grande Motte**

`Half Rabbit´, Vila Nova de Gaia, Portugal (Bordalo II)

Renzo Piano et Richard Rogers, Beaubourg, Paris (Xavier Veilhan)

© Baptiste Flageul

Léviathan, Monumenta 2011, Grand Palais, Paris (Anish Kapoor)

GLOSSAIRE

Place Tourtet, Saint-Rémy-de-Provence (Agence STOA)

ABAISSÉ DE TROTTOIR

Abaissement du trottoir localisé devant un bâtiment ou un terrain, il facilite le franchissement du ressaut du trottoir par les personnes en fauteuil roulant qui passent d'un trottoir à l'autre en traversant la chaussée. Synonyme : bateau de trottoir.

ALAMEDA

Toponyme espagnol et portugais qui désigne à l'origine une peupleraie puis une large allée bordée d'arbres, une promenade urbaine.

ALBÉDO

Valeur physique qui permet de connaître la quantité de lumière solaire réfléchie par une surface. Cette variable est importante car elle exprime la part de rayonnement solaire qui va être renvoyée par l'atmosphère et la surface terrestre vers l'espace et ne contribuera pas à chauffer la planète.
L'albédo est une grandeur sans dimension. Sa valeur s'exprime soit par un pourcentage entre 0 % et 100 % – le pourcentage de lumière réfléchie par rapport à la quantité reçue –, soit par un chiffre entre 0 et 1, la fraction de la lumière réfléchie.
La quantité de rayons solaires réfléchis dépend de la couleur de l'obstacle rencontré. Plus une surface est réfléchissante, plus son albédo est élevé (nuages, surfaces de neige et de glace, aérosols).
L'albédo du sable varie entre 25 et 40 %. Un corps sombre possède un albédo très faible (océans).
Toutes surfaces confondues, l'albédo moyen de la Terre est de 30 %. La fonte de la banquise ou les grandes déforestations modifient l'albédo, contribuent à modifier les échanges d'énergie sur la planète, et influent sur le climat.

ANDRONE

Du grec ancien ***ανδρών***, andrôn puis de l'occitan et du catalan ***androna***, ***androuna***, ***androno***, petit passage entre deux maisons ; en Provence, rue en escalier qui peut être couverte par des maisons. Synonyme : cabarote ou cabarotte à Ceyreste.

ART CONTEXTUEL

Tendance des artistes d'art contemporain à vouloir s'extraire des lieux de l'art et de ses formes traditionnelles pour interagir avec leur environnement social, géographique, politique...

AUBETTE

Édicule qui permet aux usagers des transports en commun d'attendre à l'abri des intempéries. Synonyme : abribus.

BELVÉDÈRE

De l'italien ***belvedere*** (˝belle vue˝), terrasse ou plateforme établie dans un lieu élevé d'où l'on peut admirer un panorama ou la vue qui s'étend au loin. Les architectes et les paysagistes conçoivent des belvédères en gradins sur les berges des fleuves (Toulouse, Lyon). Synonymes : terrasse, plateforme.

BERGE

Pente naturelle aménagée ou artificielle en contact avec l'eau d'un cours d'eau.

BÉTON

Assemblage de sable et de granulats (ou agrégats) avec un liant (ciment, bitume, argile). Il est de plus en plus utilisé pour aménager les sols des espaces publics.

Les granulats utilisés définissent la teinte. Ils sont concassés plus ou moins finement selon le rendu escompté. Les plus répandus sont le calcaire, de couleur beige ou le basalte, de couleur noire. Il existe plusieurs gammes et finitions (désactivé, sablé, bouchardé, poncé, balayé, imprimé, lissé, drainant...). Le béton est plus ou moins épais en fonction de l'usage et des contraintes du chantier, et il offre des aspects très différents selon sa granulométrie, sa teinte ou le type de traitement (sablage plus ou moins profond, désactivation par voie humide ou sèche). Les bétons spéciaux peuvent faire l'objet d'inclusions d'éléments décoratifs (mosaïques, briques, galets, billes de verre...) que les centrales de béton introduisent au moment de la fabrication ou au cours de la mise en œuvre sur site (inclusion dans la surface fraîche, cloutage...).

BÉTON DRAINANT

Type de béton très poreux qui capte et draine l'eau et assure ainsi son évacuation rapide. Sa structure réservoir permet l'infiltration directe de l'eau dans le sol et évite les engorgements dus aux fortes pluies.

BRISE-SOLEIL

Dispositif qui limite l'arrivée des rayons du soleil sur un parvis, installé sur un bâtiment ou dans un espace public pour limiter la surchauffe ou l'éblouissement. Le brise-soleil est généralement constitué en bois ou en métal. Il est fixe mais il peut aussi être orientable. Des structures supportant des plantes grimpantes (plateau, tonnelle, pergola) peuvent jouer le rôle d'un brise-soleil tout en entretenant un microclimat plus tempéré en été grâce à l'évapotranspiration (parking, parvis). Certains pare-soleil sont couverts de cellules photovoltaïques. Synonyme : pare-soleil.

CALADE

Du provençal ***calar*** (descendre), rue en pente puis rue en pente pavée de galets ou empierrée (pierres calcaires, déchets de carrière, matériaux de démolition). Les galets ou les pierres sont posés verticalement sur champ (sur la tranche), généralement à sec (sans mortier) sur du remblai ou du sable. La calade n'est pas étanche : elle laisse s'évaporer l'eau qui est en excès dans le sous-sol. Synonymes : rue caladée, rue encaladée, rue en calade.

CALEPINAGE

Dessin sur un plan de la disposition des éléments et des formes destinés à former un motif ou à couvrir une surface. Il vise à déterminer avec précision la manière dont les éléments seront disposés (pour prendre en compte notamment les angles et les jonctions), et le type et le nombre d'éléments nécessaires. Il est indispensable quand il faut chiffrer le coût d'un chantier, préparer les commandes et optimiser les découpes.

CANOPÉE

Étage sommital de la forêt tropicale humide, parfois considéré comme un habitat ou un écosystème en tant que tel. Les paysagistes utilisent ce terme pour désigner l'étage supérieur des arbres plantés, directement influencé par le rayonnement solaire.

CÉPÉE

Touffe de plusieurs tiges de bois qui sortent d'une même souche.

CORNICHE

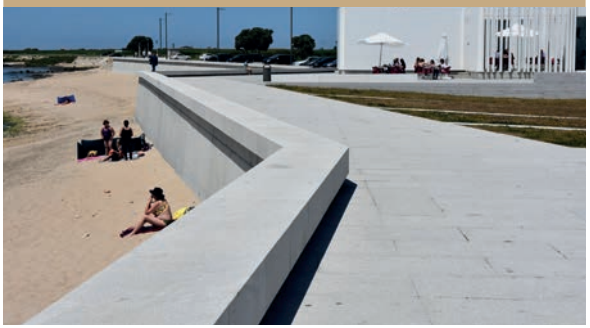

Promenade urbaine suspendue, en encorbellement ou en porte-à-faux qui file à l'aplomb de l'eau ou surplombe une promenade de front de mer ou une plage.

COULÉE VERTE / PROMENADE PLANTÉE

Espace vert aménagé et protégé dans le cadre d'un plan d'urbanisation qui peut avoir une vocation de corridor biologique et s'inscrire dans un réseau de déplacements doux.

DÉLAISSÉ DE VOIRIE

Parcelle qui faisait préalablement partie du domaine public routier qui est déclassée lorsque la voie n'est plus utilisée pour la circulation, notamment à l'occasion d'une modification de l'alignement de la voie (changement de tracé, déviation, modification de virage, échangeur...). Cet espace est caractérisé par une lente végétalisation, une forte présence de bitume. Il peut induire des problèmes de sécurité en raison de la mauvaise perception par les usagers. Il constitue parfois une aire de stationnement sauvage ou une zone dépotoir. Le délaissé fait partie du domaine privé de la commune et il ne peut donc être aliéné.

¨DILATATION SPATIALE˝

Trottoir élargi à l'angle de plusieurs voies par exemple, qui peut permettre d'y aménager un mobilier urbain minimum sans être gênant pour les flux. Synonyme : ¨oreille˝.

ESPLANADE

De l'italien ***spianata*** (¨aplani˝) du latin ***planus*** (¨uni, égal˝), terrain plat devant une citadelle ou terre-plein découvert devant d'un édifice. Par extension, ce mot désigne une place de grande dimension, aménagée avec art et dédiée à la promenade. Synonyme : promenade.

ÉVAPOTRANSPIRATION

Quantité d'eau évaporée par le sol et transpirée par les plantes.

FONTAINE SÈCHE

La fontaine sèche est caractérisée par l'absence de bassin extérieur. Lorsqu'elle est arrêtée, elle n'est pas visible et peut constituer un espace piétonnier à part entière. En fonctionnement, elle devient une aire de jeux aquatiques.

GALERIE

Du latin ***galeria*** et de l'italien ***galleria*** (porche d'église), passage ménagé à l'extérieur d'un édifice pour servir à la circulation ou à la promenade ; voie piétonne couverte, sur laquelle s'ouvrent des boutiques (galerie marchande ou commerciale). Synonyme : portique.

GESTION DIFFÉRENCIÉE

Façon de gérer les espaces verts en milieu urbain qui consiste à adapter le mode d'entretien aux caractéristiques et aux fonctions de chaque espace vert. Elle s'oppose au principe de gérer tous les espaces de la même façon, avec du gazon régulièrement tondu, des plantations d'espèces exotiques annuelles ou l'utilisation généralisée de produits chimiques, alors que chacun d'eux a ses propres spécificités. Elle s'oppose aussi à l'idée que la nature n'a pas sa place dans les zones urbanisées. Il s'agit d'appliquer la bonne gestion au bon endroit, d'entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible. Synonymes : gestion harmonique, gestion raisonnée, gestion évolutive durable, gestion raisonnable.

HOUPPIER

Partie d'un arbre constituée de l'ensemble des branches situées au sommet du tronc (des branches maîtresses aux rameaux). Synonymes : cimier, cime, couronne.

LAND ART

Mouvement artistique né à la fin des années 1960 qui hérite d'une esthétique minimaliste. Les œuvres sont caractérisées par l'utilisation de matériaux naturels (terre, pierres, sables, rochers...). Elles sont liées à une certaine compréhension du paysage dans lequel elles s'inscrivent. Le plus souvent à l'extérieur, elles sont exposées aux éléments, soumises à l'érosion naturelle et, par conséquent, éphémères. Les œuvres les plus imposantes, réalisées avec des équipements de construction, portent le nom d'Earthworks (terrassements).

MIRADOR

Mot emprunté à l'espagnol ***mirar*** (regarder), point de vue élevé, point d'observation, terrasse d'où l'on a une belle vue (belvédère). Synonyme : belvédère.

MIROIR D'EAU

Pièce d'eau peu profonde, bassin sans jet d'eau ni fontaine. La référence actuelle est le miroir d'eau de la place de la Bourse de Bordeaux, réalisé par la CUB entre 2005 et 2006 et conçu par Michel Corajoud, paysagiste, Pierre Gangnet, architecte, et Jean-Max Llorca, fontainier.

ODONYME

Nom propre désignant une voie de communication.

OMBRIÈRE

Structure destinée à fournir de l'ombre, constituée d'une surface horizontale en hauteur et de ses supports.

OPTICAL ART / OP ART

Tendance artistique apparue dans les années 1960 qui exploite la faillibilité de l'œil à travers des illusions ou des jeux optiques. À la différence de l'art cinétique où l'œuvre est animée de mouvements, les effets d'illusion produits par les œuvres d'Op art sont virtuels. C'est l'œil qui est le moteur de l'œuvre. Essentiellement abstraites, les œuvres donnent l'impression de mouvement, d'éclat de lumière, de vibration ou de mouvements alternés. Elles sollicitent la vue du spectateur et placent souvent son corps en situation instable, entre plaisir et déplaisir. Cette sensation de vertige est parfois renforcée par le caractère monumental des pièces ou leur implantation dans l'environnement (façades, toitures, espace public). Synonymes : art optique.

PARVIS

Dérivé du mot ¨paradis¨ (***παράδεισος***, paradeisos), espace ouvert devant l'entrée d'une église dont le périmètre est délimité par une clôture. Par extension, espace du domaine public qui s'étend devant des édifices monumentaux dénués de caractère religieux ou sur la rive d'un fleuve (place Beaubourg à Paris, berges du Rhône à Lyon, berge-parvis de la Garonne à Toulouse).

PARC URBAIN

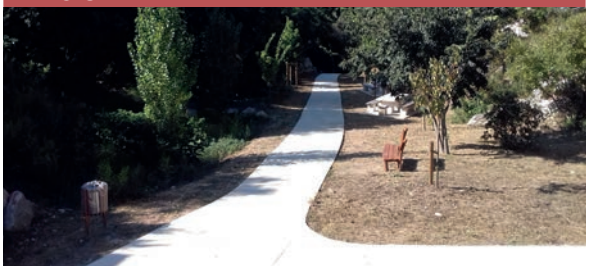

Espace ouvert aménagé dans le but d'offrir des loisirs et des espaces verts aux résidants et aux visiteurs. Le plus souvent détenu et entretenu par la collectivité locale, il ressemble aux prairies ou aux forêts ouvertes, et comprend des aires de jeux, des installations pour le pique-nique, des toilettes publiques, des sentiers pour la randonnée et la course, des terrains de sport.

PARKLET

Installation qui vise une réappropriation de l'espace urbain par la transformation épisodique de places de stationnement en petites zones de repos et de rencontre. Le phénomène est apparu aux États-Unis en 2005 : après avoir payé la place de parking, un groupe d'activistes non-officiel a installé une fausse pelouse et des pots de fleurs. Les parklets sont conçus pour fournir un lieu de détente public pour les passants dans des endroits où les parcs urbains font défaut. Synonymes : ˝rochers populaires˝, ˝récifs urbains˝, ˝pâturage urbain˝ (Urban Pasture), ˝placattoirs˝ au Québec.

PAS D'ÂNE

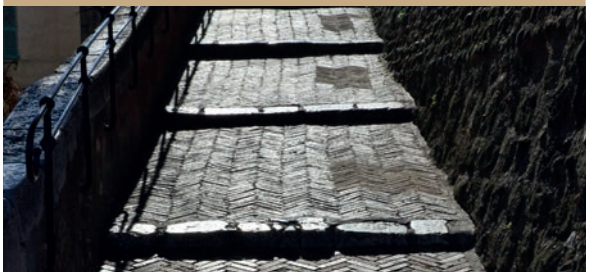

Vastes paliers encaladés successifs séparés par des marches très basses (hauteur : 16-17 cm) et dont la longueur est calculée de telle façon que le nombre de pas (1 pas = 60 cm) soit impair pour que le piéton aborde la marche suivante de l'autre pied. Ce dispositif servait autrefois à remplacer une allée en pente peu confortable à parcourir et sensible à l'érosion. Synonyme : ˝pas de mule˝.

PASSAGE COUVERT

Galerie couverte et réservée aux piétons qui sert de dégagement aux rues voisines, généralement pavée de dalles et couverte d'un vitrage ; à l'origine, la plupart des passages étaient fermés de portes ou de grilles pendant la nuit.

PASSERELLE

Pont étroit qui ne sert qu'aux piétons.

PÉDILUVE

Du latin médiéval ***pediluvium*** (bain de pieds), petit bassin peu profond destiné à laver ou désinfecter (bétail, piscine) ; par extension, petit bassin peu profond mis au point par les paysagistes que les piétons peuvent emprunter pour se rafraîchir.

PLACE

Du grec ancien ***πλατεία***, plateia (˝large rue˝) repris par le latin classique ***platea*** et le latin populaire ***plattea***, lieu public découvert et environné de ˝parois˝ formées par les bâtiments, ˝le lieu public par excellence˝ (Guidoni, 1980),

le point fort de la ville. La place est un lieu de circulation mais surtout un espace public dédié à la déambulation et au stationnement des piétons, propice aux rendez-vous, aux rassemblements, à la discussion, au jeu, à la restauration en terrasse. La place est également une scène idéale pour la représentation collective de la société. C'est aussi souvent le lieu des manifestations publiques et des mouvements de contestation sociale.

PLANÉITÉ

Caractère d'une surface plane.

PAVÉ

Élément cubique de roche dure ou de béton, généralement destiné au revêtement des chaussées ; revêtement constitué par ces éléments (surtout pluriel) ; sol revêtu de ces éléments (au singulier). Les revêtements de chaussée en pavés traditionnels ont été remplacés dans la seconde moitié du XX^{e} siècle par du béton bitumineux (enrobé) à cause notamment du bruit de roulement, de l'inconfort pour les piétons, les cyclistes et les véhicules. Toutefois, depuis quelques années, les pavés non maçonnés sont à nouveau réemployés pour revêtir les trottoirs et la chaussée dans les zones piétonnes des centres anciens : les concepteurs se sont rendu compte qu'ils rendent les surfaces plus perméables à l'eau. Au cours des orages, la pluie engorge moins les réseaux d'égout et contribue moins aux inondations (et aux sécheresses) en alimentant la nappe superficielle.

PLAQUE PODOTACTILE

Surface qui présente une texture que les malvoyants ou non-voyants peuvent sentir au toucher (par les pieds ou à la canne blanche) et qui est indispensable à la détection d'obstacles, d'une entrée carrossable ou d'une fin de trottoir. Synonyme : bande d'éveil de vigilance.

PONT-DALLE

Pont dont le tablier est composé d'une dalle en béton armé ou précontraint.

PORTIQUE

Du latin ***porticus*** puis de ***porta***, porte, galerie de rez-de-chaussée ouverte sur l'un ou sur chacun de ses longs côtés, dont le plafond ou la voûte repose sur des colonnes ou des piliers.

RESTANQUE

Mot issu du provençal ***restanco***, désignant un mur de retenue en pierres sèches, paramenté sur les deux côtés, destiné à créer une terrasse de culture.

RETRAIT D'ALIGNEMENT

Recul du bâti individuel (front de la rue) de quelques mètres depuis la chaussée qui interrompt l'alignement (ligne déterminée par les règlements d'urbanisme) en bord de voie.

REVÊTEMENT

On distingue généralement trois familles de revêtement : les revêtements bitumineux (asphaltes coulés, enrobés à chaud, traitements superficiels) ou en béton de ciment coulé sur place en zone verte (béton désactivé, enrobé écologique, matériaux non stabilisés, matériaux non stabilisés aux liants hydrauliques) ; les revêtements modulaires en pierre naturelle (pavés et dalles en granit, grès, porphyre, calcaire, plus rarement en marbre), en béton moulé (pavés mécaniques, dalles de béton), en terre cuite ; les revêtements en sable stabilisé, en gravillons.

RUE EN ESCALIER

Voie piétonne, à ciel ouvert ou couverte, constituée par une ou plusieurs volées de marches.

SQUARE

Mot emprunté à l'anglais ***square*** (place carrée), issu lui-même de l'ancien français ***esquare***, qui sert à désigner plusieurs types d'espace public : une place avec un petit jardin public, un jardin public seul généralement clôturé ou une cour entourée d'immeubles d'habitation.

STRATES VÉGÉTALES

Principaux niveaux d'étagement vertical d'un peuplement végétal, chacun étant caractérisé par un microclimat spécifique. On dénombre six grands niveaux mais l'espace public n'est concerné que par les strates herbacée, arbustive et arborée.

STRATE HERBACÉE

Étage bas d'un peuplement végétal, composé d'herbacées (herbes, adventices...) jusqu'à 1 m, 1,50 m de hauteur à maturité.

STRATE ARBUSTIVE

Niveau composé d'arbustes ou de buissons ; on distingue la strate arbustive basse (de 0,3 m à 2 m à l'état adulte) et la strate arbustive haute (de 2 à 7 m).

STRATE ARBORÉE

Niveau composé d'arbres dont la hauteur débute vers 8 mètres.

TEXTURE

L'homogénéité des roches varie en fonction des minéraux et on distingue quatre types de textures : grenue (granite); porphyroïde ; microgrenue (batholite) ; vitreuse (basalte).

TRAME NOIRE

Ensemble des corridors écologiques aménagés avec une certaine obscurité pour atténuer l'impact de la pollution lumineuse sur la faune nocturne. L'éclairage artificiel nocturne (lampadaires, phares, enseignes...) influence négativement les espèces animales notamment nocturnes et menace la biodiversité. Cette pollution lumineuse est prise en compte dans les projets : cartographie de l'intensité de l'éclairage artificiel dans les parcs, amélioration de l'interconnexion des espaces obscurs, modifi-

cation du niveau d'éclairage public dans les quartiers concernés... La notion de trame noire rejoint le concept de réservoirs et de corridors écologiques, ensemble appelé trame verte et bleue en France (TVB).

TRAVERSE

Voie ou rue transversale qui relie une rue à une autre.

URBANISME TACTIQUE

Ensemble d'initiatives locales, communautaires et ciblées qui visent à dynamiser les espaces publics ou à constituer la première phase d'un aménagement public programmé par la collectivité (appropriation, test). La démarche repose sur trois principes : l'intervention à petite échelle, le court terme et le low cost (micro-architecture éphémère, par exemple). Elle permet aux habitants et aux usagers d'un quartier de se mobiliser, de s'investir pour leur lieu de vie, de s'approprier le futur espace public. Elle entend contribuer à accélérer les processus de transformation de la ville grâce aux expérimentations et à l'adaptation, et permet aux collectivités de disposer rapidement de retours d'expérience qui seront utiles pour ajuster ou réorienter le programme de l'espace public. Synonymes : acupuncture urbaine, urbanisme local, écosystème créatif.

VELUM

Grande pièce de tissu qui était utilisée dans l'Antiquité pour protéger les amphithéâtres et les théâtres. Par extension, un aménagement en voile abritant un lieu (rue, place...).

VENELLE

Ruelle étroite, entre des murs ou des haies.

BIBLIOGRAPHIE

Cabanon vertical
Les aménagements urbains transitoires.
Enjeux et guide pratique pour un espace public partagé.
Cabanon vertical, 2017

J.-P. Gyéjacquot
Aménagement et équipement des espaces publics.
Éditions Le Moniteur, 2016

Revue Traits urbains
Espaces publics : la reconquête.
Revue Traits urbains n°83 hs, été 2016 - Innovapresse

Thierry Paquot
La ville récréative. Enfants joueurs et écoles buissonnières.
Éditions Infolio, 2015

Collectif
Pour des espaces publics ordinaires de qualité.
Éditions FNAU, 2014

J.-P. Thibaud, R. Duarte
Ambiances urbaines en partage. Pour une écologie sociale de la ville sensible.
Éditions Métis presses, 2013

Hélène Hatzfeld
La place et le sens du vide dans la composition urbaine au XX^{e} siècle.
Composition(s) urbaine(s) , APR 2012, Tours, France

J-J. Terrin
Le piéton dans la ville. L'espace public partagé.
Éditions Parenthèses, 2011

D. Delbaere
La Fabrique de l'espace public.
Ville, paysage et démocratie
Ellipses, Paris, 2010

Thierry Paquot
L'espace public.
Éditeur La Découverte, 2009

M. Ananiadou-Tzimopoulou, A. Yérolympos et A. Vitopoulou
L'espace public et le rôle de la place dans la ville grecque moderne. Évolution historique et enjeux contemporains.
pp. 27-52 Études balkaniques - L'espace public dans le Sud-Est européen, 2007

Jaime Lerner
Acupuncture urbaine.
Éditions L'Harmattan, Paris, 2007

David Mangin
La Ville Franchisée, formes et structures de la ville contemporaine.
Éditions de La Villette, 2004

A. Masboungi (dir)
Penser la ville par le paysage.
Éditions de la Villette, Seuil, Paris, 2002

Pierre Pinon
Lire et comprendre l'espace public.
Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports,
Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme,
Service Technique de l'Urbanisme, Paris, 1991

CEREMA
Du calme en ville : aménager en faveur du bien-être.
Cerema, 2017

Espaces publics des centres-bourgs.
Cerema, 2016

Vers une marche plaisir en ville.
Boîte à outils pour augmenter le bonheur de marcher
Cerema, 2012

CAUE
Regards sur mon espace public. Circuler ou se caler ?
URCAUE Languedoc-Roussillon, 2011

Reconquérir les rues.
Exemples à travers le monde et pistes d'actions.
URCAUE Languedoc-Roussillon, 2011

La rue autrement.
CAUE 62 - 2008

Aménager et embellir l'espace public des petites villes, des bourgs et des villages.
CAUE 03 - 2006.

Université de Nice
L'analyse des espaces publics – Les places.
Cours de l'Université de Nice en partenariat avec l'UNT UOH
http://unt.unice.fr

Grenoble-Alpes Métropole
Aménagement de l'espace public et de la voirie.
www.lametro.fr

Les Échos
De quoi l'incivisme est-il le symptôme et comment y remédier ?
www.lesechos.fr

La vie des idées
Espace public, urbanité et démocratie.
www.laviedesidees.fr

Millénaire 3
La perception de l'espace public dans la conception d'un projet.
www.millenaire3.com

Trond Maag, Tamara Kocan et Andres Bosshard
Pour une qualité acoustique des espaces publics et résidentiels urbains.
www.cerclebruit.ch

Carfree.fr
Un guide du Parklet.
www.carfree.fr

La Fabrique de la Cité
Quelle place pour les espaces publics dans la ville de demain ?
www.lafabriquedelacite.com

Conférence internationale, Réseau International Ambiances
L'ambiance comme enjeu de l'espace public méditerranéen contemporain.
www.calenda.org

SOURCES

Larousse en ligne (www.larousse.fr)

Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Pierre Merlin et Françoise Choay, PUF, Paris, 1996

Vocabulaire et morphologie, Monum, Éditions du patrimoine, Paris, 2003

MIGMA, le béton autrement (www.migma26-beton.fr)

Images de couverture :
Praia da Norte, Viana do Castelo, Portugal (Atelier 66, Maria João Patronilho e Associados)
Nó da Erva Verde, Vila Praia de Âncora, Portugal (Boaventura & Boaventura Empreiteiros)

Images quatrième de couverture :
Ponte de Lima, Portugal.
Œuvre : projet H2O, Festival Internacional de Jardins 2015 Ponte de Lima "A Água no Jardim".
Paysagistes : Juliana de Freitas et João Jadão).

Document conçu et réalisé
par l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise
© Octobre 2018

agam
AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE

Louvre & Paix – La Canebière – CS 41858
13221 Marseille cedex 01
Tél : 04 88 91 92 11 - Mail : agam@agam.org

www.agam.org